

**RÉPUBLIQUE GABONAISE**

**Union - Travail - Justice**



---

**MISSION MINISTERIELLE  
AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE**

---

**PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE**

**ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025**

# AVANT-PROPOS

**Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.**

**La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.**

**La présentation de chaque mission détaille :**

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :**

**La présentation du cadrage stratégique du programme :**

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

**La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

**La justification des crédits au premier franc CFA**

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

## TABLE DES MATIERES

---

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b>MISSION AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE</b>	<b>5</b>
<b>PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
PÉRIMETRE DE LA MISSION	6
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA MISSION	8
PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE	8
PRINCIPALES RÉFORMES	8
OBJECTIFS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA MISSION	9
<b>RÉCAPITULATION DES CRÉDITS</b>	<b>10</b>
<b>PROGRAMME AGRICULTURE</b>	<b>15</b>
<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>16</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	16
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME	16
<b>PRÉSENTATION DES ACTIONS</b>	<b>17</b>
<b>CADRAGE STRATEGIQUE</b>	<b>18</b>
<b>PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>18</b>
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	19
<b>PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS</b>	<b>27</b>
PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES	27
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	29
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>30</b>
DÉPENSES DE PERSONNEL	30
AUTRES DÉPENSES	31
RATTACHEMENT DES SERVICES	38
<b>PROGRAMME ÉLEVAGE</b>	<b>41</b>
<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>42</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	42
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	42
PRÉSENTATION DES ACTIONS	42
<b>CADRAGE STRATÉGIQUE</b>	<b>43</b>
PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME	43
PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES	44
<b>PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS</b>	<b>47</b>
PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES	47
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	48
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>49</b>
DÉPENSES DE PERSONNEL	49
RATTACHEMENT DES SERVICES	50
<b>PROGRAMME PÊCHE ET AQUACULTURE</b>	<b>51</b>
<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>52</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	52
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	52
PRÉSENTATION DES ACTIONS	53

<b>CADRAGE STRATÉGIQUE</b>	<b>55</b>
PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME	55
PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES	56
<b>PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS</b>	<b>60</b>
<b>PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES</b>	<b>60</b>
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	61
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>62</b>
DÉPENSES DE PERSONNEL	62
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>63</b>
<b>PROGRAMME DÉVELOPPEMENT RURAL</b>	<b>64</b>
<hr/>	
<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>65</b>
PERIMETRE DU PROGRAMME	65
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME	66
PRÉSENTATION DES ACTIONS	66
<b>CADRAGE STRATÉGIQUE</b>	<b>67</b>
PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME	67
PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES	68
<b>PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS</b>	<b>72</b>
PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES	72
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	73
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>74</b>
DÉPENSES DE PERSONNEL	74
AUTRES DÉPENSES	75
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>79</b>
<b>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE AGRICOLE</b>	<b>80</b>
<hr/>	
<b>PRÉSENTATION DU PROGRAMME</b>	<b>81</b>
PÉRIMETRE DU PROGRAMME	81
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME	81
PRÉSENTATION DES ACTIONS	82
<b>CADRAGE STRATÉGIQUE</b>	<b>83</b>
PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME	83
PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES	83
<b>PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS</b>	<b>89</b>
PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES	89
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	90
<b>JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA</b>	<b>91</b>
DÉPENSES DE PERSONNEL	91
AUTRES DÉPENSES	92
<b>RATTACHEMENT DES SERVICES</b>	<b>96</b>

# MISSION AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE

# PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DE LA MISSION

La mission Agriculture, Élevage et Pêche est portée par le **Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche**.

## PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

---

La mission Agriculture, Élevage et Pêche a pour vocation de proposer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et de développement rural. À ce titre, elle est notamment chargée :

En matière d'agriculture :

- d'élaborer et de veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et de collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et d'élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'agriculture et de l'entrepreneuriat agricole ;
- de mettre en œuvre le programme graine ;
- de coordonner la participation de l'état aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et de suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'état aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'agriculture ;
- de promouvoir les activités de l'agriculture.

En matière d'élevage :

- d'élaborer et de veiller à l'application des textes du secteur ;
- d'identifier les problèmes et de collecter les informations sur le secteur ;
- d'inventorier les potentialités nationales et élaborer les politiques sectorielles dans le domaine de l'élevage ;
- de coordonner la participation de l'état aux différentes instances nationales, régionales ou internationales ;
- de négocier et suivre l'exécution des contrats, conventions ou accords liant l'état aux sociétés exerçant dans le secteur ;
- de se prononcer sur toutes questions ou stratégies relatives à la production, à l'importation ou à la commercialisation des produits de l'élevage.

En matière de pêche :

- de préparer, proposer et appliquer toute mesure relative à la mise en œuvre des objectifs généraux et particuliers en matière d'aménagement des ressources halieutiques ;
- de mettre en œuvre et d'assurer la surveillance des programmes, règlements et autres activités destinées à favoriser l'aménagement et le développement équilibrés du secteur halieutique ;
- de contrôler, en collaboration avec les autres administrations compétentes, les zones de pêche ;
- de préparer et appliquer la réglementation en matière de pêche et d'aquaculture ;
- de promouvoir les activités de pêche et d'aquaculture ;
- de suivre, dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, les activités des organismes ou sociétés d'état ;
- d'assurer, en liaison avec les autres administrations compétentes, la traçabilité et la gestion des produits halieutiques.

En matière de développement rural :

- de proposer et d'exécuter la politique du Gouvernement en matière de développement rural ;
- de proposer la réglementation relative au développement rural ;
- de concevoir, en collaboration avec les administrations compétentes, des modèles de production et des modèles d'infrastructures et d'équipements ruraux ;
- de promouvoir la recherche en matière de développement rural ;
- de favoriser la concertation entre les acteurs en milieu rural ;
- de promouvoir le développement durable et intégré des ressources naturelles ;
- de participer à la préparation et au suivi des accords de coopération ;
- d'harmoniser, en collaboration avec les administrations compétentes, les projets de développement rural ;
- de promouvoir les activités génératrices de revenus du monde rural ;
- de redynamiser le monde rural ;
- de participer, en collaboration avec les administrations compétentes, au rééquilibrage démographique du territoire ;
- de contribuer à l'autosuffisance alimentaire ;
- de diversifier les exportations.

La mission est en articulation avec les missions ci- après :

- Action extérieure de l'État ;
- Économie forestière et protection de l'environnement ;
- Éducation Nationale ;
- Constructions, logements et équipements collectifs ;
- Industrie et mines ;
- Santé ;
- Aménagement du territoire et Tourisme.

La mission est structurée en cinq (5) programmes :

- Programme Agriculture ;
- Programme Élevage ;
- Programme Pêche et Aquaculture ;
- Programme Développement Rural ;
- Programme Pilotage et Soutien à la Politique Agricole.

## DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission **Agriculture, Élevage et Pêche** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme Agriculture	5	36	5	196	3	0
Programme Élevage	2	0	2	4	0	0
Programme Pêche et Aquaculture	1	1	2	9	0	0
Programme Développement Rural	2	2	2	9	1	0
Programme Pilotage et Soutien à la Politique agricole	2	0	6	1	0	0
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>39</b>	<b>17</b>	<b>219</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'État recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'État

## PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE

- la loi n°22/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;
- la loi n°23/2008 du 10 décembre 2008 portant Politique de Développement Agricole Durable ;
- la loi n°21/2005 du 10 janvier 2006 portant loi d'Orientation de la Stratégie du Développement économique et Social en République gabonaise ;
- la loi n°02/2013 du 06 Février 2013 portant Extension du Régime Fiscal et Douanier Incitatif en faveur des Exploitants Agricoles ;
- le décret n°0294/PR/MAEPDR du 30 juin 2010 portant Attributions et Réorganisation du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural ;
- le décret n°334/PR/MAEPDR du 28 février 2013, portant attributions et réorganisation du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural.

## PRINCIPALES RÉFORMES

Renforcer la souveraineté alimentaire du Gabon et développer les filières exportatrices.

Augmenter les surfaces cultivées et mettre en place des catalyseurs sectoriels dans l'objectif d'accroître la production et la souveraineté alimentaire du pays.



## OBJECTIFS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA MISSION

### OBJECTIF N°1 : INTENSIFIER LES ÉLEVAGES A CYCLE COURT

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Qualité de service rendu aux usagers

#### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : vingt (20) élevages de 1 000 poulets de chair installés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : vingt (20) élevages de 1 000 poules pondeuses installés ;
- **Résultat annuel attendu 3** : vingt (20) élevages de 10 porcs installés.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre d'élevages de poulets de chair installés	Nombre	NA	NA	10	20	30 (cumulé)
Nombre d'élevages de poules pondeuses installés	Nombre	NA	NA	10	20	30 (cumulé)
Nombre d'élevages de porcs installés	Nombre	NA	NA	10	20	30 (cumulé)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### OBJECTIF N°2 : AUGMENTER LE VOLUME DES DÉBARQUEMENTS DE PRODUITS HALIEUTIQUES DANS LES SITES AGRÉÉS

#### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

#### Résultat annuel

**Résultat annuel attendu** : plus de 70% des débarquements réguliers de pirogues enregistrés dans les sites agréés.

#### Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Cible	2025 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le CAPAL	%	NA	100%	80%	100%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre de Mouila	%	NA	60%	70%	100%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre de Mayumba	%	NA	80%	50%	50%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre Cocobeach	%	NA	80%	20%	50%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre de Makokou	%	NA	60%	30%	50%	100%

Source des données : Direction Générale des Pêches de l'Aquaculture

# RÉCAPITULATION DES CRÉDITS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP		
<b>3.164</b>	<b>Agriculture</b>	<b>11 677 539 234</b>	<b>13 767 943 442</b>	<b>275 000 000</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>11 677 539 234</b>	<b>13 767 943 442</b>	<b>275 000 000</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>
3.164.1	Caractérisation et sécurisation de zones agricoles	6 642 207 509	8 732 611 717	275 000 000	9 007 611 717	9 007 611 717	9 007 611 717	6 642 207 509	8 732 611 717	275 000 000	9 007 611 717	9 007 611 717	9 007 611 717
3.164.2	Introduction, production, certification et diffusion des semences	876 986 472	876 986 472	-	876 986 472	876 986 472	876 986 472	876 986 472	876 986 472	-	876 986 472	876 986 472	876 986 472
3.164.3	Production et protection des végétaux	105 251 491	105 251 491	-	105 251 491	105 251 491	105 251 491	105 251 491	105 251 491	-	105 251 491	105 251 491	105 251 491
3.164.4	Transformation et commercialisation des produits agricoles	226 046 000	226 046 000	-	226 046 000	226 046 000	226 046 000	226 046 000	226 046 000	-	226 046 000	226 046 000	226 046 000
3.164.5	Sécurité Alimentaire	3 827 047 762	3 827 047 762	-	3 827 047 762	3 827 047 762	3 827 047 762	3 827 047 762	3 827 047 762	-	3 827 047 762	3 827 047 762	3 827 047 762
<b>3.171</b>	<b>Elevage</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>-</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>-</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>
3.171.1	Productions animales	307 299 907	307 299 907	-	307 299 907	307 299 907	307 299 907	307 299 907	307 299 907	-	307 299 907	307 299 907	307 299 907
3.171.2	Production et diffusion des semences animales	65 939 119	65 939 119	-	65 939 119	65 939 119	65 939 119	65 939 119	65 939 119	-	65 939 119	65 939 119	65 939 119
<b>3.185</b>	<b>Développement rural</b>	<b>1 829 594 854</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>-</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>1 829 594 854</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>-</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>
3.185.1	Organisation et Encadrement du monde rural	1 583 274 001	2 283 274 002	-	2 283 274 002	2 283 274 002	2 283 274 002	1 583 274 001	2 283 274 002	-	2 283 274 002	2 283 274 002	2 283 274 002
3.185.2	Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux	246 320 853	246 320 853	-	246 320 853	246 320 853	246 320 853	246 320 853	246 320 853	-	246 320 853	246 320 853	246 320 853
<b>3.192</b>	<b>Pilotage et soutien à la politique agricole</b>	<b>3 490 003 703</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>-</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 490 003 703</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>-</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>
3.192.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	117 290 938	496 370 891	-	496 370 891	496 370 891	496 370 891	117 290 938	496 370 891	-	496 370 891	496 370 891	117 290 938
3.192.2	Coordination Administrative	3 372 712 765	3 372 712 765	-	3 372 712 765	3 372 712 765	3 372 712 765	3 372 712 765	3 372 712 765	-	3 372 712 765	3 372 712 765	3 751 792 718
<b>3.178</b>	<b>Pêche et aquaculture</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>-</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>-</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>
3.178.1	Pêche industrielle	532 101 414	532 101 414	-	532 101 414	532 101 414	532 101 414	532 101 414	532 101 414	-	532 101 414	532 101 414	532 101 414
3.178.2	Pêche artisanale	602 308 817	602 308 817	-	602 308 817	602 308 817	602 308 817	602 308 817	602 308 817	-	602 308 817	602 308 817	602 308 817
3.178.3	Aquaculture	46 000 000	46 000 000	-	46 000 000	46 000 000	46 000 000	46 000 000	46 000 000	-	46 000 000	46 000 000	46 000 000
3.178.4	Évaluation de la ressource	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000
3.178.5	Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de pêche	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000
<b>Total pour la mission : Agriculture, élevage et pêche</b>		<b>18 575 787 048</b>	<b>21 745 271 210</b>	<b>275 000 000</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>18 575 787 048</b>	<b>21 745 271 210</b>	<b>275 000 000</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFI (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFI pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP		
<b>3.164: Agriculture</b>	<b>11 677 539 234</b>	<b>13 767 943 442</b>	<b>275 000 000</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>11 677 539 234</b>	<b>13 767 943 442</b>	<b>275 000 000</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	4 072 387 175	4 072 387 175	-	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175	-	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 205 152 059	930 152 059	275 000 000	1 205 152 059	1 205 152 059	1 205 152 059	1 205 152 059	930 152 059	275 000 000	1 205 152 059	1 205 152 059	1 205 152 059
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 200 000 000	8 565 404 208	-	8 565 404 208	8 565 404 208	8 565 404 208	6 200 000 000	8 565 404 208	-	8 565 404 208	8 565 404 208	8 565 404 208
<b>3.171: Élevage</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>-</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>-</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	252 878 026	252 878 026	-	252 878 026	252 878 026	252 878 026	252 878 026	252 878 026	-	252 878 026	252 878 026	252 878 026
Titre 3. Dépenses de biens et services	105 000 000	105 000 000	-	105 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000	-	105 000 000	105 000 000	105 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	15 361 000	15 361 000	-	15 361 000	15 361 000	15 361 000	15 361 000	15 361 000	-	15 361 000	15 361 000	15 361 000
<b>3.185: Développement rural</b>	<b>1 829 594 854</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>-</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>1 829 594 854</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>-</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 414 659 824	1 414 659 825	-	1 414 659 825	1 414 659 825	1 414 659 825	1 414 659 824	1 414 659 825	-	1 414 659 825	1 414 659 825	1 414 659 825
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	364 935 030	364 935 030	-	364 935 030	364 935 030	364 935 030	364 935 030	364 935 030	-	364 935 030	364 935 030	364 935 030
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	700 000 000	-	700 000 000	700 000 000	700 000 000	-	700 000 000	-	700 000 000	700 000 000	700 000 000
<b>3.192: Pilotage et soutien à la politique agricole</b>	<b>3 490 003 703</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>-</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 490 003 703</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>-</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	2 987 647 003	3 666 726 956	-	3 666 726 956	3 666 726 956	3 666 726 956	2 987 647 003	3 666 726 956	-	3 666 726 956	3 666 726 956	3 666 726 956
Titre 3. Dépenses de biens et services	202 356 700	202 356 700	-	202 356 700	202 356 700	202 356 700	202 356 700	202 356 700	-	202 356 700	202 356 700	202 356 700
Titre 5. Dépenses d'investissement	300 000 000	-	-	-	-	-	300 000 000	-	-	-	-	-
<b>3.178: Pêche et aquaculture</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>-</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>-</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFI (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFI pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP		
Titre 2. Dépenses de personnel	1 061 710 231	1 061 710 231	-	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231	-	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	43 700 000	43 700 000	-	43 700 000	43 700 000	43 700 000	43 700 000	43 700 000	-	43 700 000	43 700 000	43 700 000
<b>Total pour la mission : Agriculture, élevage et pêche</b>	<b>18 575 787 048</b>	<b>21 745 271 210</b>	<b>275 000 000</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>18 575 787 048</b>	<b>21 745 271 210</b>	<b>275 000 000</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>	<b>22 020 271 210</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	9 789 282 259	10 468 362 213	-	10 468 362 213	10 468 362 213	10 468 362 213	9 789 282 259	10 468 362 213	-	10 468 362 213	10 468 362 213	10 468 362 213
Titre 3. Dépenses de biens et services	657 356 700	657 356 700	-	657 356 700	657 356 700	657 356 700	657 356 700	657 356 700	-	657 356 700	657 356 700	657 356 700
Titre 4. Dépenses de transfert	1 629 148 089	1 354 148 089	275 000 000	1 629 148 089	1 629 148 089	1 629 148 089	1 629 148 089	1 354 148 089	275 000 000	1 629 148 089	1 629 148 089	1 629 148 089
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 500 000 000	9 265 404 208	-	9 265 404 208	9 265 404 208	9 265 404 208	6 500 000 000	9 265 404 208	-	9 265 404 208	9 265 404 208	9 265 404 208

**Source des données** : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

## RÉCAPITULATIF DES EFFECTIFS DE LA MISSION

Numéro et intitulé du programme	EFFECTIFS					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
<b>3.164 : Agriculture</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>
Hors catégorie						
Catégorie A	24	24	0	24	24	24
Catégorie B	23	23	0	23	23	23
Catégorie C	3	3	0	3	3	3
Main d'œuvre non permanente	7	7	0	7	7	7
<b>3.171 : Élevage</b>	<b>88</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>135</b>
Hors catégorie						
Catégorie A	27	31	0	40	40	71
Catégorie B	35	35	0	0	0	35
Catégorie C	14	13	1	0	0	13
Main d'œuvre non permanente	12	12	0	4	4	16
<b>3.178 : Pêche et aquaculture</b>	<b>306</b>	<b>301</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	<b>87</b>	<b>388</b>
Hors catégorie						
Catégorie A	82	82	6	20	14	96
Catégorie B	49	52	1	30	29	81
Catégorie C	2	2	0	0	0	2
Main d'œuvre non permanente	173	165	6	50	44	209
<b>3.185 : Développement rural</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>98</b>
Hors catégorie						
Catégorie A	28	33	0	38	38	71
Catégorie B	23	20	0	0	0	20
Catégorie C	3	1	0	0	0	1
Main d'œuvre non permanente	4	6	0	0	0	6
<b>3.192 : Pilotage et soutien à la politique agricole</b>	<b>272</b>	<b>272</b>	<b>10</b>	<b>38</b>	<b>18</b>	<b>300</b>
Hors catégorie						
Catégorie A	116	116	6	14	8	130
Catégorie B	79	79	1	1	0	92
Catégorie C	13	13	3	13	10	14
Main d'œuvre non permanente	64	64	0	0	0	64

<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>781</b>	<b>781</b>	<b>23</b>	<b>330</b>	<b>297</b>	<b>1031</b>
---	------------	------------	-----------	------------	------------	-------------

# PROGRAMME AGRICULTURE

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Agriculture renferme les activités de production agricole dont l'objectif est le renforcement de la sécurité alimentaire, la réduction significative des importations des produits alimentaires et enfin la contribution à la diversification de notre économie à travers le nouveau mode opératoire de l'agriculture.

Trois (3) directions techniques à savoir : (1) la Direction de la Pédologie, (2) la Direction de la Semence et (3) la Direction de la Production et de la Protection des Végétaux et neuf (9) services territoriaux qui rendent ce programme opérationnel.

Le domaine agricole comprend trois grandes filières : (1) la filière des cultures horticoles regroupant la production des fruits et légumes ; (2) la filière des cultures vivrières (manioc, banane plantain, arachide...) et (3) la filière culture de rente notamment l'hévéa culture, le palmier à huile, la canne à sucre, le café et le cacao.

Les opérateurs suivants contribuent à la réalisation du programme agriculture : l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) et l'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG).

Des partenaires contribuent au programme agriculture. C'est le cas de la FAO, du Codex Alimentarius, de l'IRAF, de l'IRAD et du CARBAP (Cameroun), de l'IITA (Nigéria), de l'AFRICARICE (Bénin), de la CARD et le programme WAVE.

Le programme Agriculture est piloté par le Directeur Général de l'Agriculture qui est le Responsable de Programme (RPROG).

## DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Agriculture** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
3.164.1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles	1	9	1	49	1	0
3.164.2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences	1	9	1	49	0	0
3.164.3 : Production et protection des végétaux	1	9	1	49	1	0
3.164.4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles	1	9	1	49	0	0
3.164.5 : Sécurité Alimentaire	1	0	1	0	1	0
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>36</b>	<b>5</b>	<b>196</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

- (3) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'État recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'État



## PRÉSENTATION DES ACTIONS

---

### **ACTION N° 1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles**

L'action caractérisation et sécurisation des zones agricoles s'occupe des aspects liés à l'élaboration de la cartographie des sols. Elle est menée par la Direction de la Pédologie.

### **ACTION N° 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences**

Cette action propose et exécute des politiques sectorielles en matière d'introduction, de production, de diffusion et de protection des semences ; y compris le contrôle de la qualité des semences. Elle est menée par la Direction de la Semence.

### **ACTION N° 3 : Production et protection des végétaux**

L'action production et protection des végétaux renferme les aspects liés aux propositions et à l'exécution des mesures visant la protection des végétaux et la production agricole. Cette action est menée par la Direction de la Production et de la Protection des Végétaux.

### **ACTION N° 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles**

L'action transformation et commercialisation des produits agricoles est menée par la Direction de la Production et de la Protection des Végétaux. Elle vise les activités post récoltes : collecte, stockage, transformation, commercialisation et implique la participation du Programme GRAINE.

### **ACTION N° 5 : Sécurité alimentaire**

L'action sécurité alimentaire tend à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et phytosanitaire, visant la protection de la santé des consommateurs et des végétaux. Cette action est menée par la Direction de la Production et de la Protection des Végétaux. L'AGASA contribue pleinement à sa réalisation.

# CADRAGE STRATEGIQUE

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATÉGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'état des lieux et le diagnostic mettent en évidence les éléments structurants de la situation actuelle :

- Le Gabon dispose d'un potentiel de 5,2 millions d'hectares de terres à vocation agricole mais les surfaces effectivement exploitées représentent environ 1% de la superficie du pays ;
- L'agriculture n'occupe qu'un sixième de la population et perd année après année des actifs ;
- Le Gabon a une tradition agricole mais une faiblesse de l'entrepreneuriat ; il y a une insuffisance de financement des projets d'exploitation agricole ;
- La population rurale qui est active dans l'agriculture vieillit mais intègre progressivement les méthodes modernes de production (mécanisation, engrais, semences sélectionnées) permettant d'augmenter les surfaces et les rendements ;
- Les aménagements agricoles et les infrastructures associées sont faibles ;
- Les modules de formation agricole ne sont pas suffisamment développés et les structures d'encadrement technique de la production agricole sont faibles ;
- La production agricole est focalisée pour l'essentiel sur les cultures vivrières et de façon extensive sur des petites surfaces et sans apports d'intrants ;
- La production agricole s'améliore progressivement avec les investissements massifs en cours ;
- L'agro-industrie n'est représentée que par quelques rares entreprises SUCAF-Gabon pour le sucre, la SIAT Gabon et OLAM Gabon pour l'huile de palme et l'hévéa.
- Le Gabon importe pour plus de 600 milliards de FCFA de produits alimentaires pour nourrir sa population.

Depuis quelques années, l'État s'est efforcé d'inverser la tendance et de redonner un élan aux activités agricoles en :

- Créant un cadre institutionnel incitatif pour les investisseurs ayant l'agrément technique, pour les jeunes agriculteurs diplômés voulant s'installer mais aussi pour les agriculteurs déjà en exercice ;
- Voulant conduire une politique d'aménagement d'hameaux de producteurs, de création d'agropoles ;
- Mettant en œuvre le programme Gabonais des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés (GRAINE) sur l'ensemble du territoire, avec la participation de la SOTRADER ;
- Définissant cinq (5) Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP) afin d'orienter le développement des productions ;
- Rendant plus opérationnels les agences du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation telles que : l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) et l'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG) ;
- Par contre, aucune banque agricole n'existe.

### ENJEUX

- Enjeu 1 : valoriser le potentiel agricole, assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire ;
- Enjeu 2 : gérer les conflits fonciers et homme-faune ;
- Enjeu 3 : augmenter la part de l'agriculture dans le PIB du Gabon.

### LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LE(S) RÉSULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

#### OBJECTIF N°1 : CARACTERISATION, SECURISATION ET GESTION DES SOLS DES ZONES AGRICOLES

- Résultat annuel attendu 1 : 300 sites agricoles sécurisés
- Résultat annuel attendu 2 : 50 bassins de production caractérisés
- Résultat annuel attendu 3 : 9 formations sur la gestion de la fertilité des sols

#### OBJECTIF N°2 : PRODUCTION ET DIFFUSION DES SEMENCES DE QUALITE

- Résultat annuel attendu 1 : une stratégie nationale de production de semences de qualité est validée
- Résultat annuel attendu 2 : un plan d'action de la stratégie nationale de production de semences de qualité est mis en œuvre
- Résultat annuel attendu 3 : une cartographie nationale des producteurs semenciers est élaborée et suivie
- Résultat annuel attendu 4 : une cartographie nationale du flux semenciers est élaborée et suivie
- Résultat annuel attendu 5 : 400 producteurs semenciers sont appuyés

#### OBJECTIF N°3 : PRODUCTION ET PROTECTION DES VEGETAUX

- Résultat annuel attendu 1 : 81 appuis techniques aux bonnes pratiques agricoles ;
- Résultat annuel attendu 2 : 3 textes sur la veille et la riposte phytosanitaire sont élaborés ;
- Résultat annuel attendu 3 : les productions de 20 spéculations végétales sont évaluées ;
- Résultat annuel attendu 4 : 1350 sites de production horticole sont identifiés et répertoriés ;
- Résultat annuel attendu 5 : 150 horticulteurs appuyés ;
- Résultat annuel attendu 6 : Opérationnalisation du centre d'opérations d'urgences.

#### OBJECTIF N°4 : TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

- Résultat annuel attendu 1 : 150 transformateurs appuyés
- Résultat annuel attendu 2 : deux Cartographies nationales de transformateurs et des commerçants agricoles sont élaborées

#### OBJECTIF N°5 : SECURITE ALIMENTAIRE

Résultat annuel attendu : Deux textes réglementaires sur l'utilisation des pesticides sont élaborés

**OBJECTIF N°1 : CARACTERISATION, SECURISATION ET GESTION DES SOLS DES ZONES AGRICOLES**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : 40 sites agricoles sécurisés
- **Résultat annuel attendu 2** : 15 bassins de production caractérisés
- **Résultat annuel attendu 3** : 9 formations sur la gestion de la fertilité des sols

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de sites agricoles sécurisés	Nombre	NA	12	40	80 (Cumulé)	300
Nombre de bassins de production caractérisés	Nombre	NA	NA	15	20 (Cumulé)	50
Nombre des sites du ministère caractérisés	Nombre	NA	NA	7	7 (Cumulé)	21
Nombre de formation sur la gestion de la fertilité des sols	Nombre	NA	NA	9	9 (Cumulé)	9

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture (DGA)

**ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu 1** : 40 sites agricoles sécurisés

- Identification et listage des sites
- Constitution et ouverture des dossiers auprès des services compétents
- Production des titres fonciers

**Résultat annuel attendu 2** : 15 bassins de production caractérisés

- Collecte des échantillons de sol
- Analyse préliminaire des échantillons
- Élaboration des cartes pédologiques

**Résultat annuel attendu 3** : 9 formations sur la gestion de la fertilité des sols

- Élaboration des textes sur la l'utilisation et la gestion des sols
- Mise en œuvre de bonne pratique de la gestion des fertilités des sols
- Suivis et évaluation de la gestion des sols d'exploitation agricole

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur 1** : Nombre de sites agricoles sécurisés

Cet indicateur mesure le nombre de sites agricoles sécurisés. Il s'obtient par comptage.

**Indicateur 2** : Nombre de bassins de production caractérisés

Cet indicateur mesure le nombre de bassins de production caractérisés. Il s'obtient par comptage.

**Indicateur 3** : Nombre des sites du ministère caractérisé

Cet indicateur mesure le nombre de sites du ministère caractérisés. Il s'obtient par comptage.

**Indicateur 4** : Nombre de formation sur la gestion de la fertilité des sols

Cet indicateur mesure le nombre de formation organisé sur la gestion de la fertilité des sols. Il s'obtient par comptage.

## OBJECTIF N°2 : PRODUCTION ET DIFFUSION DES SEMENCES DE QUALITE

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : une stratégie nationale de production de semences de qualité est validée
- **Résultat annuel attendu 2** : un plan d'action de la stratégie nationale de production de semences de qualité est mis en œuvre
- **Résultat annuel attendu 3** : une cartographie nationale des producteurs semenciers est élaborée et suivi
- **Résultat annuel attendu 4** : une cartographie nationale du flux semenciers est élaborée et suivi
- **Résultat annuel attendu 5** : 100 producteurs semenciers sont appuyés

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de validation de la stratégie nationale production de semences de qualité	%	NA	NA	50%	50%	100%
Taux de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale de production de semences de qualité	%	NA	NA	NA	50%	100%
Taux d'élaboration de la cartographie nationale des producteurs semenciers	%	NA	NA	50%	25%	100%
Taux d'élaboration de la cartographie nationale des flux semenciers	%	NA	NA	50%	25%	100%
Nombre de producteurs semenciers appuyés	Nombre	NA	NA	100	300	400

Source des données : DGA

### ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Une stratégie nationale de production de semences de qualité est validée

- Activité 1 : Élaboration de la stratégie
- Activité 2 : Atelier d'examen et validation
- Activité 3 Diffusion et vulgarisation des espèces en vue de l'élaboration du catalogue national et la création des banques de données

Résultat annuel attendu 2 : un plan d'action de la stratégie nationale de production de semences de qualité est mis en œuvre

Résultat annuel attendu 3 : une cartographie nationale des producteurs semenciers est élaborée et suivi

- Activité 1 : Identification des producteurs de semence
- Activité 2 : Caractérisation des producteurs de semence
- Activité 3 : Élaboration diffusion et gestion de la carte nationale des producteurs de semences

Résultat annuel attendu 4 : une cartographie nationale du flux semenciers est élaborée et suivi

- Activité 1 : Identification des marchés de semence
- Activité 2 : Caractérisation du flux semencier
- Activité 3 : Élaboration diffusion et gestion de la carte nationale du flux semencier

Résultat annuel attendu 5 : 100 producteurs semenciers sont appuyés

- Activité 1 : Identification des bénéficiaires
- Activité 2 : Appui technique des producteurs semenciers
- Activité 3 : Certification des producteurs semenciers

#### **Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : Taux de validation de la stratégie nationale production de semences de qualité

Cet indicateur mesure l'avancement dans la validation de la stratégie nationale de production de semences de qualité. Il s'obtient par la division du nombre de séance de validation organisée / le nombre total des séances de validation a organisé x 100

**Indicateur 2** : Taux de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale de production de semences de qualité

Cet indicateur mesure la mise en œuvre du plan d'action mise en œuvre de la stratégie nationale de production de semences de qualité. Il s'obtient par la division du nombre de plans d'action mise en œuvre/le nombre total des plans d'action mises en œuvre x 100

**Indicateur 3 : Taux d'élaboration de la cartographie nationale des producteurs semenciers**

Cet indicateur mesure l'avancement dans l'élaboration de la cartographie des producteurs semenciers. Il s'obtient par la division du nombre des producteurs semenciers cartographiés / le nombre total des producteurs semenciers x 100

**Indicateur 4 : Taux d'élaboration de la cartographie nationale des flux semenciers**

Cet indicateur mesure l'avancement dans l'élaboration de la cartographie nationale des flux semenciers. Il s'obtient par la division du nombre des semences écoulées/ le nombre total des semences produites x 100

**Indicateur 5 : Nombre de producteurs semenciers appuyés**

Cet indicateur mesure le nombre de producteurs semenciers appuyés. Il s'obtient par comptage

### **OBJECTIF N°3 : PRODUCTION ET PROTECTION DES VEGETAUX**

#### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

#### **Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : 27 appuis techniques aux bonnes pratiques agricoles ;
- **Résultat annuel attendu 2** : un (1) texte sur la vieille et la riposte phytosanitaire sont élaborés ;
- **Résultat annuel attendu 3** : les productions de 10 spéculations végétales sont évaluées ;
- **Résultat annuel attendu 4** : une (1) variété de banane plantain sont inscrites au catalogue ;
- **Résultat annuel attendu 5** : 450 sites de production horticole sont identifiés et répertoriés ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Opérationnalisation du centre d'opérations d'urgences

## **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'appuis techniques aux bonnes pratiques agricoles réalisés	Nombre	NA	NA	27	54	81
Nombre de textes sur la veille et de riposte phytosanitaire élaborés	Nombre	NA	NA	1	2	3
Nombre de spéculations végétales dont les productions sont évaluées	Nombre	NA	NA	10	10	20
Nombre de variétés de banane plantain inscrites au catalogue	Nombre	NA	NA	1	2	5
Nombre de sites de production horticole identifiés et répertoriés	Nombre	NA	NA	450	900	1350
Taux d'opérationnalisation du centre d'opérations d'urgences	Taux	NA	NA	20%	40%	100%

**Source des données** : DGA

## **ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu 1** : 27 appuis techniques aux bonnes pratiques agricoles

Activité : Quantification et suivi de la production nationale

**Résultat annuel attendu 2** : un (1) texte sur la veille et la riposte phytosanitaire sont élaborés

Activité : Élaboration des textes

**Résultat annuel attendu 3** : les productions de 10 spéculations végétales sont évaluées

Activité : Identification des producteurs des 10 spéculations

**Résultat annuel attendu 4** : une (1) variété de banane plantain sont inscrites au catalogue

Activité : Diffusion des bulletins de production des 20 spéculations végétales

**Résultat annuel attendu 5** : 450 sites de production horticole sont identifiés et répertoriés

- Activité 1 : Missions d'identification des sites
- Activité 2 : appui technique des 150 horticulteurs
- Activité 3 : Elaboration, diffusion et gestion d'un registre national des horticulteurs

**Résultat annuel attendu 6** : Opérationnalisation du centre d'opérations d'urgences

Activité : Construction et équipement du centre opérationnel d'urgence

### **Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : Nombre d'appuis techniques aux bonnes pratiques agricoles réalisés  
Cet indicateur mesure le nombre d'appuis techniques réalisés. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 2** : Nombre de textes sur la veille et de riposte phytosanitaire élaborés. Il s'obtient par comptage  
Cet indicateur mesure le nombre de textes élaborés. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 3** : Nombre de spéculations végétales dont les productions sont évaluées. Il s'obtient par comptage  
Cet indicateur mesure le nombre de spéculation végétale identifiée. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 4** : Nombre de variétés de banane plantain inscrites au catalogue.

Cet indicateur mesure le nombre de variétés de banane plantain inscrit au catalogue. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 5** : Nombre de sites de production horticole identifiés et répertoriés.

Cet indicateur mesure le nombre de sites identifiés et répertoriés. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 5** : Taux d'opérationnalisation du centre d'opérations d'urgences

Cet indicateur mesure l'avancement dans l'opérationnalisation du Centre d'Opération d'Urgences. Il s'obtient par la division des activités mise en place/ le nombre des activités à mettre en places x 100

#### **OBJECTIF N°4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles**

##### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

##### **Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : sensibilisation sur la transformation des produits agricoles dans les grands bassins de production
- **Résultat annuel attendu 2** : réalisation de la Cartographie nationale des transformateurs et de commerçants des produits agricoles



## Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de séances de sensibilisation réalisées sur la transformation des produits agricoles dans les grands bassins de production	%	NA	NA	50%	70%	100%
Taux de réalisation de la Cartographie nationale des transformateurs et de commerçants des produits agricoles	%	NA	NA	20%	80%	100%

Source des données : DGA

## ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

- Résultat annuel attendu 1 : sensibilisation sur la transformation des produits agricoles dans les grands bassins de production
  - Activité 1 : identification des bénéficiaires
  - Activité 2 : appui technique aux transformateurs
  - Activité 3 : suivi et évaluation du flux des transformateurs et des commerçants
  
- Résultat annuel attendu 2 : réalisation de la Cartographie nationale des transformateurs et de commerçants des produits agricoles
  - Activité 1 : Collecte des données
  - Activité 2 : Production des deux (2) cartes
  - Activité 3 : Diffusion et vulgarisation des cartes

## Précisions méthodologiques :

**Indicateur 1** : Taux de sensibilisation réalisées sur la transformation des produits agricoles dans les grands bassins de production

Cet indicateur mesure le nombre de séance de sensibilisation réalisée sur la transformation des produits agricoles dans les grands bassins de production. Il s'obtient par la division du nombre de séance de sensibilisation réalisée / le nombre total des séances a réalisé x 100

**Indicateur 2** : Taux de réalisation de la Cartographie nationale des transformateurs et de commerçants des produits agricoles

Cet indicateur mesure l'avancement dans la réalisation de la cartographie nationale des transformateurs et des commerçants des produits agricoles. Il s'obtient par la division du nombre des transformateurs et des commerçants des produits agricoles cartographiés / le nombre total des transformateurs et des commerçants des produits agricoles x 100 identifiés

## OBJECTIF N°5 : SECURITE ALIMENTAIRE

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultat annuel

**Résultat annuel attendu** : Un (1) texte réglementaire sur l'utilisation des pesticides est élaboré

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de textes réglementaires élaborés sur l'utilisation des pesticides	Nombre	NA	NA	1	1	2

Source des données : DGA

### ÉLEMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : Un (1) texte réglementaire sur l'utilisation des pesticides est élaboré

- Activité 1 : Rédaction d'un texte d'application sur l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires
- Activité 2 : Suivi et évaluation de l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires

### Précisions méthodologiques :

**Indicateur** : Nombre de textes réglementaires élaborés sur l'utilisation des pesticides

Cet indicateur mesure le nombre de textes élaborés sur l'utilisation des pesticides. Il s'obtient par comptage

# PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS

## PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFI (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP		
<b>3.164.1: Caractérisation et sécurisation de zones agricoles</b>	<b>6 642 207 509</b>	<b>8 732 611 717</b>	<b>275 000 000</b>	<b>9 007 611 717</b>	<b>9 007 611 717</b>	<b>9 007 611 717</b>	<b>6 642 207 509</b>	<b>8 732 611 717</b>	<b>275 000 000</b>	<b>9 007 611 717</b>	<b>9 007 611 717</b>	<b>9 007 611 717</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 500 000	15 500 000	-	15 500 000	15 500 000	15 500 000	15 500 000	15 500 000	-	15 500 000	15 500 000	15 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	426 707 509	151 707 509	275 000 000	426 707 509	426 707 509	426 707 509	426 707 509	151 707 509	275 000 000	426 707 509	426 707 509	426 707 509
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 200 000 000	8 565 404 208	-	8 565 404 208	8 565 404 208	8 565 404 208	6 200 000 000	8 565 404 208	-	8 565 404 208	8 565 404 208	8 565 404 208
<b>3.164.2: Introduction, production, certification et diffusion des semences</b>	<b>876 986 472</b>	<b>876 986 472</b>	<b>-</b>	<b>876 986 472</b>	<b>876 986 472</b>	<b>876 986 472</b>	<b>876 986 472</b>	<b>876 986 472</b>	<b>-</b>	<b>876 986 472</b>	<b>876 986 472</b>	<b>876 986 472</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	360 986 472	360 986 472	-	360 986 472	360 986 472	360 986 472	360 986 472	360 986 472	-	360 986 472	360 986 472	360 986 472
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 000 000	16 000 000	-	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	-	16 000 000	16 000 000	16 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	500 000 000	500 000 000	-	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	-	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>3.164.3: Production et protection des végétaux</b>	<b>105 251 491</b>	<b>105 251 491</b>	<b>-</b>	<b>105 251 491</b>	<b>105 251 491</b>	<b>105 251 491</b>	<b>105 251 491</b>	<b>105 251 491</b>	<b>-</b>	<b>105 251 491</b>	<b>105 251 491</b>	<b>105 251 491</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	28 500 000	28 500 000	-	28 500 000	28 500 000	28 500 000	28 500 000	28 500 000	-	28 500 000	28 500 000	28 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	76 751 491	76 751 491	-	76 751 491	76 751 491	76 751 491	76 751 491	76 751 491	-	76 751 491	76 751 491	76 751 491

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFI (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP		
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>3.164.4: Transformation et commercialisation des produits agricoles</b>	<b>226 046 000</b>	<b>226 046 000</b>	-	<b>226 046 000</b>	<b>226 046 000</b>	<b>226 046 000</b>	<b>226 046 000</b>	<b>226 046 000</b>	-	<b>226 046 000</b>	<b>226 046 000</b>	<b>226 046 000</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	114 500 000	114 500 000	-	114 500 000	114 500 000	114 500 000	114 500 000	114 500 000	-	114 500 000	114 500 000	114 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	111 546 000	111 546 000	-	111 546 000	111 546 000	111 546 000	111 546 000	111 546 000	-	111 546 000	111 546 000	111 546 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>3.164.5: Sécurité Alimentaire</b>	<b>3 827 047 762</b>	<b>3 827 047 762</b>	-	<b>3 827 047 762</b>	<b>3 827 047 762</b>	<b>3 827 047 762</b>	<b>3 827 047 762</b>	<b>3 827 047 762</b>	-	<b>3 827 047 762</b>	<b>3 827 047 762</b>	<b>3 827 047 762</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	3 711 400 703	3 711 400 703	-	3 711 400 703	3 711 400 703	3 711 400 703	3 711 400 703	3 711 400 703	-	3 711 400 703	3 711 400 703	3 711 400 703
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 500 000	25 500 000	-	25 500 000	25 500 000	25 500 000	25 500 000	25 500 000	-	25 500 000	25 500 000	25 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	90 147 059	90 147 059	-	90 147 059	90 147 059	90 147 059	90 147 059	90 147 059	-	90 147 059	90 147 059	90 147 059
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total pour le programme : Agriculture</b>	<b>11 677 539 234</b>	<b>13 767 943 442</b>	<b>275 000 000</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>11 677 539 234</b>	<b>13 767 943 442</b>	<b>275 000 000</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	4 072 387 175	4 072 387 175	-	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175	-	4 072 387 175	4 072 387 175	4 072 387 175
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	1 205 152 059	930 152 059	275 000 000	1 205 152 059	1 205 152 059	1 205 152 059	1 205 152 059	930 152 059	275 000 000	1 205 152 059	1 205 152 059	1 205 152 059
Titre 5. Dépenses d'investissement	6 200 000 000	8 565 404 208	-	8 565 404 208	8 565 404 208	8 565 404 208	6 200 000 000	8 565 404 208	-	8 565 404 208	8 565 404 208	8 565 404 208

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Fonctionnaires	50	50	0	60	60	60
Catégorie A	24	24	0	24	24	24
Catégorie B	23	23	0	23	23	23
Catégorie C	3	3	0	3	3	3
Main d'œuvre non permanente	7	7	0	7	7	7
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>50</b>		<b>103</b>		<b>53</b>	
Hors catégorie (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	24		77		53	
Catégorie B (s3)	23		23		0	
Catégorie C (s4)	3		3		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	7		7		0	
Emplois des opérateurs (u)						
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>	<b>57</b>		<b>110</b>		<b>53</b>	

## AUTRES DÉPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
<b>Action 1: Caractérisation et sécurisation de zones agricoles</b>			12 787 391 383	12 787 391 383
<b>Activité 1: Elaborer la carte pédologique nationale</b>			4 093 987 175	4 093 987 175
<b>Titre 2</b>			<b>4 072 387 175</b>	<b>4 072 387 175</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
Vacation				-
Frais de session des institutions...				-
<b>Titre 3 : Biens et services</b>			<b>21 600 000</b>	<b>21 600 000</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
Loyer				-
Frais de scolarité				-
Convention...				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>21 600 000</b>	<b>21 600 000</b>
Fournitures informatiques			7 000 000	7 000 000
Frais de Mission...			7 000 000	7 000 000
Fourniture d'imprimerie			7 600 000	7 600 000
<b>Activité 2:De veiller en relation avec les autres administrations compétentes en la mise en œuvre des modalités d'acquisition et de gestion des espaces fonciers agricoles</b>			8 658 404 208	8 658 404 208
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			-	-
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
Vacation				-
Frais de session des institutions...				-
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>93 000 000</b>	<b>93 000 000</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
Loyer				-
Frais de scolarité				-
Convention...				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>83 000 000</b>	<b>83 000 000</b>
Fournitures informatiques			6 600 000	6 600 000
Frais de Mission...			19 800 000	19 800 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Fourniture d'imprimerie			6 600 000	6 600 000
Développement Rural	Fonctionnement Ecole Nationale de		50 000 000	50 000 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
	Entretien véhicule		5 000 000	5 000 000
	Carburant		5 000 000	5 000 000
<b>Titre 5: investissement</b>			<b>8 565 404 208</b>	<b>8 565 404 208</b>
Finex	Appui au Programme GRAINE (BAD) -		6 000 000 000	6 000 000 000
agricoles (BVTA)_Don	Base de vulgarisation des techniques		-	-
techniques agricoles (BVTA)-RG	Projet : Base de vulgarisation des		394 129 500	394 129 500
phase 1 (PAPG1) _ RG	Projet: Appui au Programme GRAINE		1 471 274 708	1 471 274 708
agricole d'Andem	Projet: zones à forte productivité		700 000 000	700 000 000
Rural	Ecole Nationale de Développement		-	-
	Autre dépenses (à préciser)			-
<b>Activités 3: Initier des études ou test relatifs aux méthodes de conservation, en collaboration avec les autres administrations compétentes</b>			<b>35 000 000</b>	<b>35 000 000</b>
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
	vacation			-
	Frais de session des institutions...			-
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>35 000 000</b>	<b>35 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>35 000 000</b>	<b>35 000 000</b>
participation auxfoires agricoles	Fournitures informatiques pour pour		8 000 000	8 000 000
	Frais de Mission...		20 000 000	20 000 000
agricoles	Fourniture d'imprimerie pour foires		7 000 000	7 000 000
<b>Action n°2: Production et diffusion des semences de qualité</b>			<b>93 576 000</b>	<b>93 576 000</b>
<b>Activité 1 : suivre le schema d'organisation de la filière semencière</b>			<b>33 650 000</b>	<b>33 650 000</b>
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
	vacation			-
	Frais de session des institutions...			-
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>33 650 000</b>	<b>33 650 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>17 150 000</b>	<b>17 150 000</b>



Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Fournitures informatiques			4 575 000	4 575 000
Frais de Mission...			4 000 000	4 000 000
Entretien			4 000 000	4 000 000
Fourniture d'imprimerie			4 575 000	4 575 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>16 500 000</b>	<b>16 500 000</b>
Ateliers d'élaboration de la stratégie			8 000 000	8 000 000
Carburant			8 500 000	8 500 000
<b>Activité 2 : Enregistrer les demandes d'obtention d'espèces et variétés</b>			<b>59 926 000</b>	<b>59 926 000</b>
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>			-	-
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>59 926 000</b>	<b>59 926 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>32 000 000</b>	<b>32 000 000</b>
Fournitures informatiques			8 000 000	8 000 000
Frais de Mission...			8 000 000	8 000 000
Entretien			8 000 000	8 000 000
Fourniture d'imprimerie			8 000 000	8 000 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>27 926 000</b>	<b>27 926 000</b>
Autres dépenses (à préciser)				-
Carburant			27 926 000	27 926 000
<b>ACTION n°3: Production et protection des végétaux</b>			<b>565 822 641</b>	<b>565 822 641</b>
<b>Activité 1: Collecter les informations sur le secteur</b>			<b>475 822 641</b>	<b>475 822 641</b>
<i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i>			-	-
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
vacation				-
Frais de session des institutions...				-
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>54 000 000</b>	<b>54 000 000</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
Baux administratifs				-
Frais de scolarité				-
Convention...				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>
Fournitures informatiques			10 000 000	10 000 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Frais de Mission...			10 000 000	10 000 000
Fourniture d'imprimerie			10 000 000	10 000 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>24 000 000</b>	<b>24 000 000</b>
Entretiens			12 000 000	12 000 000
Carburant			12 000 000	12 000 000
<b>Titre 4: Transferts</b>			<b>421 822 641</b>	<b>421 822 641</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>421 822 641</b>	<b>421 822 641</b>
Subventions				-
CARBAP dont cotisations internationales			30 000 000	30 000 000
dont cotisations internationales FAO			58 099 307	58 099 307
Régional FAO dont subventions Bureau Sous			333 723 334	333 723 334
Transferts aux ménages...				-
<b>Activité 2: Initier et proposer des textes réglementaires en matière de production et de protection des végétaux</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
vacation				-
Frais de session des institutions...				-
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
Convention...				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
Fournitures informatiques			500 000	500 000
Frais de Mission...				-
Fourniture d'imprimerie			1 000 000	1 000 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>8 500 000</b>	<b>8 500 000</b>
Autres dépenses (à préciser)				-
Ateliers			8 000 000	8 000 000
Carburant			500 000	500 000
<b>Activité 3: Détecter et inventorier les maladies des plantes cultivées</b>			<b>80 000 000</b>	<b>80 000 000</b>
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
vacation				-

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Frais de session des institutions...				-
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>80 000 000</b>	<b>80 000 000</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
Baux administratifs				-
Frais de scolarité				-
Convention...				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>60 000 000</b>	<b>60 000 000</b>
Fournitures informatiques			20 000 000	20 000 000
Frais de Mission...			20 000 000	20 000 000
Fourniture d'imprimerie			20 000 000	20 000 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>
Autres dépenses (à préciser)				-
Carburant			20 000 000	20 000 000
<b>Action n°4: Transformation et commercialisation des produits agricoles</b>			<b>1 141 854 568</b>	<b>1 141 854 568</b>
<b>Activité 1:Tenir à jour le répertoire des petites et moyennes entreprises du secteur et les appuyer</b>			<b>1 131 854 568</b>	<b>1 131 854 568</b>
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>			-	-
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
vacation				-
Frais de session des institutions...				-
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>155 000 000</b>	<b>155 000 000</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>
Baux administratifs				-
Frais de scolarité				-
Convention Fonctionnement du comité de pilotage du programme GRAINE			30 000 000	30 000 000
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>90 000 000</b>	<b>90 000 000</b>
Fournitures informatiques			7 000 000	7 000 000
Frais de Mission...			21 000 000	21 000 000
Foire agricole			55 000 000	55 000 000
Fourniture d'imprimerie			7 000 000	7 000 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>35 000 000</b>	<b>35 000 000</b>
Entretien vehicule			14 000 000	14 000 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Carburant			21 000 000	21 000 000
<b><i>Titre 4: Transferts</i></b>			<b>976 854 568</b>	<b>976 854 568</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>976 854 568</b>	<b>976 854 568</b>
Subventions				-
(PID PIH) Renforcement des capacités de l'IGAD			775 000 000	775 000 000
dont opérateur AGASA			50 147 059	50 147 059
dont opérateur IGAD			151 707 509	151 707 509
Transferts aux ménages...				-
<b>Activité 2:Veiller à la participation de l'Etat aux différentes instances régionales et internationales intervenant dans le domaine de l'agriculture</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b><i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i></b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
vacation				-
Frais de session des institutions...				-
<b><i>Titre 3: Biens et services</i></b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
Baux administratifs				-
Frais de scolarité				-
Convention...				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Fournitures informatiques			500 000	500 000
Frais de Mission foire internationale			4 000 000	4 000 000
Fourniture d'imprimerie			500 000	500 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
l'Alimentation Journée internationale de			5 000 000	5 000 000
Carburant				-
<b>Action n°5: sécurité alimentaire</b>			<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>
<b>Activité1: Suivre la mise au point des méthodes de lutte intégrée contre les maladies et ennemis des cultures</b>			<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>
<b><i>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</i></b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
vacation				-
Frais de session des institutions...				-

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			-	-
Baux administratifs				-
Frais de scolarité				-
Convention...				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>
Fournitures informatiques			500 000	500 000
Frais de Mission...			2 000 000	2 000 000
Fourniture d'imprimerie			1 000 000	1 000 000
<b>Total Titre 2:(hors solde permanente et MONP)</b>			<b>4 072 387 175</b>	<b>4 072 387 175</b>
<b>Total Titre 3: Biens et services</b>			<b>200 000 000</b>	<b>200 000 000</b>
<b>Total Titre 4: Transferts</b>			<b>1 205 152 059</b>	<b>1 205 152 059</b>
<b>Total Titre 5: investissement</b>			<b>8 565 404 208</b>	<b>8 565 404 208</b>
<b>Total</b>			<b>14 042 943 442</b>	<b>14 042 943 442</b>

# RATTACHEMENT DES SERVICES

Programme	BOP	UO	Postes comptables	Services		
Agriculture	A1 : Production agricole	UO 3.164.A1.K1 : Production et Protection des végétaux	0000	3.164.A1.K1 : Direction Générale de l'Agriculture 3.164.A1.K1 : Direction de la production et de la protection des végétaux 3.164.A1.K1 : Commission Nationale de la FAO 3.164.A1.K1 : Bureau Sous Régional FAO		
		UO 3.164.A1.K2 : Pédologie	0000	3.164. A1.K2 : Direction de la pédologie Fonds Spécial Régional de Développement Agricole (FSRDA) 3.164. A1.K1 : Direction Générale de l'Agriculture		
		UO 3.164.A1.K3 : Semence	0000	3.164. A1.K3 : Direction des semences 3.164. A1.K1 : Direction Générale de l'Agriculture Cotisation internationale CARBAP		
				3.164.A1.K5 : Programme GRAINE	3.164. A1.K6 : Appui au Programme GRAINE (BAD) - Finex	
				3.164.A1.K6 : Programme GRAINE	3.164. A1.K7 : Programme GRAINE phase 1 - RG	
				3.164.A1.K7 : Projet Base de vulgarisation des techniques agricoles (BVTA)	3.164. A1.K8 : Base de vulgarisation des techniques agricoles (BVTA)-RG	
				3.164.A1.K8 : Projet Base de vulgarisation des techniques agricoles (BVTA)	3.164. A1.K9 : Base de vulgarisation des techniques agricoles (BVTA)-Don	
				3.164.A1.L2 : Projet Zones à forte productivité agricole d'Andem	3.164.A1.L2 : Zones à forte productivité agricole d'Andem	
		B3 : Opérateur-AGASA	UO 3.164.B3.K1 : Opérateur-AGASA	4315	Direction Générale de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire	
	B6 : Opérateur-IGAD	UO 3.164.B6.K1 : Opérateur-IGAD	0000	Direction Générale de l'Institut Gabonais d'Appui au Développement		
	A2 : BOP agricole Estuaire		UO 3.164.A2.K1 : Direction Provinciale de l'Estuaire	2100		
			UO 3.164.A2.K1 : Service Provincial de l'Agriculture	2100	Direction Provinciale et service provincial agriculture	
			3.164.A2.K1 : Centre d'Appui technique agricole de Kougouleu	2100		
			3.164.A2.K1 : Centre d'Appui Technique Agricole de Bikélé	2100		
UO 3.164.A2.K2 : Service Départemental de Cocobeach			2101	Chef de service Départemental		
UO 3.164.A2.K3 : Service Départemental de Kango			2102	Chef de service Départemental		
UO 3.164.A2.K4 : Service Départemental de Ntounm			2105	Chef de service Départemental		
UO 3.164.A2.K5 : Service Départemental de Nzomoé			2100	Chef de service Départemental		
A3 : BOP agricole du Haut-Ogooué				UO 3.164.A3.K1 : Direction Provinciale du Haut-Ogooué	2200	
				UO 3.164.A3.K1 : Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture
		3.164.A3.K1 : Centre d'Appui technique agricole de Motobo				
		3.164.A3.K1 : Centre d'Appui Technique et de Développement Rural (CATDR) de Souba				
		UO 3.164.A3.K2 : Service Départemental de Léconi		2202	Chef de service Départemental	
		3.164.A3.K2 : Centre d'Appui Technique en Cultures de Plaine de Léconi				
			UO 3.164.A3.K3 : Service Départemental de Moanda	2203	Chef de service Départemental	
			3.164.A3.K3 : Centre d'Appui technique agricole de Moanda			
			UO 3.164.A3.K4 : Service Départemental de Bongoville	2206	Chef de service Départemental	
			UO 3.164.A3.K5 : Service Départemental de Okondja	2201	Chef de service Départemental	
			UO 3.164.A3.K6 : Service Départemental d'Akieni	2204	Chef de service Départemental	
			UO 3.164.A3.K7 : Service Départemental de Nguoni	2207	Chef de service Départemental	
		UO 3.164.A3.K8 : Service Départemental d'Aboumi	2221	Chef de service Départemental		

		UO 3.164.A3.K9 :Service Départemental de Mounana	2222	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A3.L1 :Service Départemental de Bakoumba	2205	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A3.L2 :Service Départemental de Boumango	2220	Chef de service Départemental
A4 : BOP agricole du Moyen-Ogooué		UO 3.164.A4.K1 : Direction Provinciale s du Moyen-Ogooué	2300	
		UO 3.164.A4.K1 :Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture
		UO 3.164.A4.K2 :Service Départemental de Ndjolé	2301	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A4.K3 :Service Départemental de Lambaréné		Chef de service Départemental
		3.164.A4.K3 : Centre d'Appui technique agricole de Lambaréné	2300	
A5 : BOP agricole de Ngounié		UO 3.164.A5.K1 : Direction Provinciale s de Ngounié	2400	
		UO 3.164.A5.K1 :Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture
		3.164.A5.K1 : Centre d'Appui technique agricole de Mouila		
		UO 3.164.A5.K2 :Service Départemental de Lébamba	2406	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A5.K3 :Service Départemental de Ndéndé	2404	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A5.K4 :Service Départemental de Mimongo	2403	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A5.K5 :Service Départemental de Mbigou	2402	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A5.K6 :Service Départemental de Mandji	2405	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A5.K7 :Service Départemental de Fougamou	2401	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A5.K8 :Service Départemental de Guiétsou	2420	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A5.K9 :Service Départemental de Malinga	2432	Chef de service Départemental
A6 : BOP agricole de la Nyanga		UO 3.164.A6.K1 : Direction Provinciale s de la Nyanga	2500	
		UO 3.164.A6.K1 :Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture
		3.164.A6.K1 : Centres d'Appui technique agricole Tchibanga		
		3.164.A6.K1 : Centre d'Appui Technique en Riziculture de Nyali		
		3.164.A6.K1 : Mission Tchibanga-Nyali		
		UO 3.164.A6.K2 : Service Départemental de Ndindi	2503	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A6.K3 :Service Départemental de Moabi	2502	Chef de service Départemental
		3.164.A6.K3 : Centres d'Appui technique agricole MOABI		
		UO 3.164.A6.K4 :Service Départemental de Mayumba	2501	Chef de service Départemental
A7 : BOP agricole de l'Ogooué-Ivindo		UO 3.164.A6.K5 :Service Départemental de Mabanda	2520	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A6.K6 :Service Départemental de Moulengui Binza	2500	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A7.K1 : Direction agricole de l'Ogooué-Ivindo	2300	
		UO 3.164.A7.K1 :Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture
		3.164.A7.K1 : Centres d'Appui technique agricole de Makokou		
		UO 3.164.A7.K2 :Service Départemental d'Ovan	2303	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A7.K3 :Service Départemental de Mékambo	2302	Chef de service Départemental
A8 : BOP agricole de l'Ogooué-Lolo		UO 3.164.A7.K4 :Service Départemental de Booué		Chef de service Départemental
		3.164.A7.K4 : Centres d'Appui technique agricole de Booué	2301	
		UO 3.164.A8.K1 : Direction Provinciale s de l'Ogooué-Lolo	2700	
		UO 3.164.A8.K1 :Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture

		3.164.A8.K1 : Centre d'Appui technique agricole de Koulamoutou		
		3.164.A8.K1 : Centre d'Appui Technique à la Cacaoculture de Ndolé-Pouvi (Koulamoutou)		
		3.164.A8.K1 : Centre d'Appui Technique et de Développement Rural (CATDR) de DIENGA		
		UO 3.164.A8.K2 :Service Départemental de Lastourville	2701	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A8.K3 :Service Départemental de Pana	2703	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A8.K4 :Service Départemental de Iboundji	2702	Chef de service Départemental
A9 : BOP agricole de l'Ogooué-Maritime		UO 3.164.A9.K1 : Direction Provinciale s de l'Ogooué-Maritime	2800	
		UO 3.164.A9.K1 :Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture
		3.164.A9.K1 : Centre d'Appui technique agricole Ndougou		
		UO 3.164.A9.K2 :Service Départemental de Gamba	2802	Chef de service Départemental
		UO 3.164.A9.K3 :Service Départemental d'OMBOUE	2801	Chef de service Départemental
B1 : BOP agricole de Woleu-Ntem		UO 3.164.B1.K1 : Direction Provinciale s de Woleu-Ntem	2900	
		UO 3.164.B1.K1 :Service Provincial de l'Agriculture		Direction Provinciale et service provincial agriculture
		3.164.B1.K1 : Centre d'Appui technique agricole Oyem		
		UO 3.164.B1.K2 :Service Départemental de Mitzic	2902	Chef de service Départemental
		UO 3.164.B1.K3 :Service Départemental de Minvoul	2904	Chef de service Départemental
		UO 3.164.B1.K4 :Service Départemental de Medouneu	2903	Chef de service Départemental
		UO 3.164.B1.K5 :Service Départemental de Bitam	2901	Chef de service Départemental



# PROGRAMME ÉLEVAGE

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Élevage est un pan de la Mission interministérielle Agriculture, Élevage et Pêche. Il renferme les activités liées à la production, à la santé, à l'alimentation animale ainsi qu'aux produits d'origine animale. Le programme « Élevage » est assuré, au plan opérationnel, par quatre directions à savoir : la Direction de la Production Animale (DPA), la Direction des Services Vétérinaires (DSV), la Direction des Industries Animales (DIA) et la Direction de l'Alimentation Animale (DAA).

Ce programme est en articulation avec les programmes « Développement Rural » et « Pilotage et Soutien » relevant de la même mission interministérielle ci-dessus présentée. Des opérateurs y contribuent également comme l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) et l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD).

Le programme « Élevage » renferme quatre actions : (1) Productions animales, (2) Production et diffusion des semences animales, (3) Transformation, Commercialisation et Contrôle qualité des produits d'élevage et (4) Lutte contre les maladies animales.

Ce programme est mené par la Direction Générale de l'Élevage dont le Directeur Général est le Responsable du programme.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Élevage** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
3.171.1: Productions animales	1	0	1	4	0	0
3.171.2: Production et diffusion des semences animales	1	0	1	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(4) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'État recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'État

## PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION N° 1 : Productions animales.

L'action Production Animale vise l'augmentation de la production des viandes bovines, poulet de chair, poules pondeuses pour la production des œufs, ovins, caprins, porcs. Cette action s'intéresse aussi à la production des dérivés tels que le lait, le fromage, le saucisson. Elle est menée par les quatre (04) Directions techniques et les services provinciaux de l'élevage.

### ACTION N° 2 : Production et diffusion des semences animales.

Cette action vise la mise à la disposition des éleveurs, des reproducteurs animaux. Elle est assurée par la Direction de la Production animale, la Direction des services vétérinaires et les services départementaux.

### ACTION N° 3 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits d'élevage.

Ici, l'accent est mis sur les aspects post production, c'est-à-dire la transformation, la commercialisation et la collecte. Cette action est assurée par la Direction des Industries Animales et la Direction des services vétérinaires.

### ACTION N° 4 : Lutte contre les maladies animales.

L'action lutte contre les maladies animales s'intéresse aux aspects de surveillance, de prévention et de contrôle des maladies animales depuis les frontières territoriales par des campagnes de vaccination. Elle est assurée par la Direction des Services Vétérinaires (DSV).

# CADRAGE STRATÉGIQUE

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments majeurs qui ressortent de l'état des lieux et de l'analyse stratégique sont les suivants :

Points forts :

- un potentiel important (1 200 000 hectares) de pâturages de savane herbeuse avec une pluviométrie suffisante mais un potentiel non exploité ;
- une assistance conseil d'organismes experts internationaux (FAO, OMSA, UA, UE, CEBEVIRHA, ONG...) ;
- des structures de formation nationales (ENDR, INSAB, Centres de formation professionnelles, Lycées professionnels, etc...) qui existent et ayant pour vocation de former davantage des professionnels de l'élevage.

Points faibles :

- un cheptel pas recensé et très approximativement évalué ;
- une faible production de viande bovine, ovine et avicole, et de ce fait une forte importation de produits carnés et dérivés (200 milliards FCFA de nos jours), toutefois la production d'œufs tend vers l'autosuffisance ;
- un élevage villageois, artisanal, peu organisé et des éleveurs manquant de formation ;
- faible organisation des professionnels d'élevage ;
- une industrie agro-alimentaire embryonnaire pour les produits carnés et laitiers ;
- l'inexistence d'une filière laitière ;
- un accès difficile au foncier pour les éleveurs ;
- un manque de mécanismes de financement des projets des éleveurs ;
- insuffisance d'appui et encadrement des éleveurs (gestion, zootechnique et sanitaire) ;
- une faible prise en compte de l'élevage au niveau budgétaire ;
- une quasi absence de personnels techniques au niveau des provinces et des départements ;
- l'absence d'un centre d'amélioration génétique de production des reproducteurs
- l'insuffisance des structures de production d'aliments bétail.

### ENJEUX

- Enjeu 1 : Arriver à l'autosuffisance en denrées animales et d'origine animale ;
- Enjeu 2 : Améliorer la contribution de l'élevage dans le PIB (<1%) ;
- Enjeu 3 : Créer des emplois ;
- Enjeu 4 : Améliorer les revenus de producteurs ;
- Enjeu 5 : Inciter les jeunes à pratiquer les métiers d'élevage.

## PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LE(S) RÉSULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : SOUTENIR LES PRODUCTIONS ANIMALES PAR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES, ET LA PRODUCTION DES STATISTIQUES D'ELEVAGE PAR L'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION DES ELEVEURS

- Résultat annuel attendu 1 : 100 éleveurs sont formés sur les bonnes pratiques ;
- Résultat annuel attendu 2 : 20 éleveurs sont accompagnés dans l'installation ;
- Résultat annuel attendu 3 : 100 visites sont effectuées dans les élevages ;

OBJECTIF N°2 : GARANTIR L'ÉTAT SANITAIRE DANS LES ÉLEVAGES PAR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES MALADIES ANIMALES

- Résultat annuel attendu 1 : 5 000 animaux de compagnie sont vaccinés contre la Rage ;
- Résultat annuel attendu 2 : 2 campagnes de sensibilisation des éleveurs sur les maladies prioritaires et la RAM
- Résultat annuel attendu 3 : 100 analyses sont effectuées par le laboratoire vétérinaire.
- Résultat annuel attendu 4 : 300 éleveurs sont formés sur la biosécurité et l'antibiorésistance
- Résultat annuel attendu 5 : La stratégie nationale de santé et de bien-être des animaux est disponible

### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### OBJECTIF N°1 : SOUTENIR LES PRODUCTIONS ANIMALES PAR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES, ET LA PRODUCTION DES STATISTIQUES D'ELEVAGE PAR L'ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION DES ELEVEURS

##### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

##### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : 100 éleveurs sont formés sur les bonnes pratiques ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 20 éleveurs sont accompagnés dans l'installation ;
- **Résultat annuel attendu 3** : 100 visites sont effectuées dans les élevages.

##### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'éleveurs formés dans les bonnes pratiques	Nombre	50		100	150	200
Nombre de visites effectuées dans les élevages	Nombre	NA		100	100	100
Nombre d'éleveurs accompagnés dans l'installation	Nombre	10		20	30	30

*Source des données* : Direction Générale de l'Élevage

##### ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : 100 éleveurs sont formés sur les bonnes pratiques ;

- Activité 1 : Appui et assistance aux acteurs des filières d'élevage
- Activité 2 : Animation et pilotage des Services déconcentrés

Résultat annuel attendu 2 : 20 éleveurs sont accompagnés dans l'installation ;

- Activité 1 : Appui et assistance aux acteurs des filières d'élevage
- Activité 2 : Animation et pilotage des Services déconcentrés

Résultat annuel attendu 3 : 100 visites sont effectuées dans les élevages.

- Activité 1 : Appui et assistance aux acteurs des filières d'élevage
- Activité 2 : Animation et pilotage des Services déconcentrés

#### **Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : Nombre d'éleveurs formés dans les bonnes pratiques

Cet indicateur mesure le nombre d'éleveurs formés dans les bonnes pratiques. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 2** : Nombre de visites effectuées dans les élevages

Cet indicateur mesure le nombre de visites effectuées dans les élevages. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 3** : Nombre d'éleveurs accompagnés dans l'installation

Cet indicateur mesure le nombre d'éleveurs accompagnés dans les installations. Il s'obtient par comptage

### **OBJECTIF N°2 GARANTIR L'ÉTAT SANITAIRE DANS LES ÉLEVAGES PAR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES MALADIES ANIMALES**

#### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Qualité de service rendu aux usagers

#### **Résultats annuels**

- **Résultat annuel attendu 1** : 5 000 animaux de compagnie sont vaccinés contre la Rage ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 3 campagnes de sensibilisation des éleveurs sur les maladies prioritaires et la RAM
- **Résultat annuel attendu 3** : 200 analyses sont effectuées par le laboratoire vétérinaire.
- **Résultat annuel attendu 4** : 450 éleveurs sont formés sur la biosécurité et l'antibiorésistance
- **Résultat annuel attendu 5** : La stratégie nationale de santé et de bien-être des animaux est disponible

#### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'animaux de compagnie vaccinés contre la Rage	Nombre	5 000		5 000	7000	7000
Nombre de campagnes de sensibilisation des éleveurs sur les maladies prioritaires et la RAM réalisées	Nombre	2		3	10	10
Nombre d'analyses effectuées par le laboratoire vétérinaire	Nombre	NA		200	300	300
Nombre d'éleveurs formés sur la biosécurité et l'antibiorésistance	Nombre	150		450	600	600
Document de stratégie nationale de santé et de bien-être des animaux	Nombre	NA		1	-	

*Source des données* : Direction Générale de l'Élevage

#### **ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS**

Résultat annuel attendu 1 : 5 000 animaux de compagnie sont vaccinés contre la Rage ;

Résultat annuel attendu 2 : 3 campagnes de sensibilisation des éleveurs sur les maladies prioritaires et la RAM

Résultat annuel attendu 3 : 200 analyses sont effectuées par le laboratoire vétérinaire.

Résultat annuel attendu 4 : 450 éleveurs sont formés sur la biosécurité et l'antibiorésistance

Résultat annuel attendu 5 : La stratégie nationale de santé et de bien-être des animaux est disponible

**Précisions méthodologiques** :

**Indicateur 1** : Nombre d'animaux de compagnie vaccinés contre la Rage

Cet indicateur mesure le nombre d'animaux de compagnie vaccinés contre la rage. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 2** : Nombre de campagnes de sensibilisation des éleveurs sur les maladies prioritaires et la RAM réalisées

Cet indicateur mesure le nombre de campagne de sensibilisation. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 3** : Nombre d'analyses effectuées par le laboratoire vétérinaire

Cet indicateur mesure le nombre d'analyses effectués. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 4** : Nombre d'éleveurs formés sur la biosécurité et l'antibiorésistance

Cet indicateur mesure le nombre d'éleveurs formés. Il s'obtient par comptage

**Indicateur 5** : Document de stratégie nationale de santé et de bien-être des animaux

Cet indicateur mesure le nombre de document de stratégie nationale : Il s'obtient par comptage

# PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS

## PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP		
<b>3.171.1: Productions animales</b>	<b>307 299 907</b>	<b>307 299 907</b>	-	<b>307 299 907</b>	<b>307 299 907</b>	<b>307 299 907</b>	<b>307 299 907</b>	<b>307 299 907</b>	-	<b>307 299 907</b>	<b>307 299 907</b>	<b>307 299 907</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	233 299 907	233 299 907	-	233 299 907	233 299 907	233 299 907	233 299 907	233 299 907	-	233 299 907	233 299 907	233 299 907
Titre 3. Dépenses de biens et services	74 000 000	74 000 000	-	74 000 000	74 000 000	74 000 000	74 000 000	74 000 000	-	74 000 000	74 000 000	74 000 000
<b>3.171.2: Production et diffusion des semences animales</b>	<b>65 939 119</b>	<b>65 939 119</b>	-	<b>65 939 119</b>	<b>65 939 119</b>	<b>65 939 119</b>	<b>65 939 119</b>	<b>65 939 119</b>	-	<b>65 939 119</b>	<b>65 939 119</b>	<b>65 939 119</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	19 578 119	19 578 119	-	19 578 119	19 578 119	19 578 119	19 578 119	19 578 119	-	19 578 119	19 578 119	19 578 119
Titre 3. Dépenses de biens et services	31 000 000	31 000 000	-	31 000 000	31 000 000	31 000 000	31 000 000	31 000 000	-	31 000 000	31 000 000	31 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	15 361 000	15 361 000	-	15 361 000	15 361 000	15 361 000	15 361 000	15 361 000	-	15 361 000	15 361 000	15 361 000
<b>Total pour le programme : Elevage</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	-	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	-	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>	<b>373 239 026</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	252 878 026	252 878 026	-	252 878 026	252 878 026	252 878 026	252 878 026	252 878 026	-	252 878 026	252 878 026	252 878 026
Titre 3. Dépenses de biens et services	105 000 000	105 000 000	-	105 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000	-	105 000 000	105 000 000	105 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	15 361 000	15 361 000	-	15 361 000	15 361 000	15 361 000	15 361 000	15 361 000	-	15 361 000	15 361 000	15 361 000

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

---

Emplois de l'administration	Effectifs					Total Effectifs 2025 (a + Ecart)
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	27	31	0	40	40	71
Catégorie B	35	35	0	0	0	35
Catégorie C	14	13	1	0	0	13
Main d'œuvre non permanente	12	12	0	4	4	16
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>88</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>135</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

---

Le programme Élevage n'a aucun opérateur sous sa tutelle.



# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>79</b>	<b>-</b>	<b>119</b>	<b>-</b>	<b>40</b>	<b>-</b>
Hors catégorie (s1)	0	-	0	-	0	-
Catégorie A (s2)	31	-	71	-	40	-
Catégorie B (s3)	35	-	35	-	0	-
Catégorie C (s4)	13	-	13	-	0	-
Main d'œuvre non permanente (t)	12	-	16	-	4	-
Emplois des opérateurs (u)	0	-	0	-	0	-
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>	<b>91</b>	<b>-</b>	<b>135</b>	<b>-</b>	<b>44</b>	<b>-</b>

## RATTACHEMENT DES SERVICES

Programmes	BOP	UO	Postes comptables	Services
Elevage	BOP A1 : Vie Animale et Produits d'Elevage	Production et santé animale	0000	Direction de la production animale
		Qualité des produits animaux		Direction de la qualité des produits d'origine animale
		Clinique vétérinaire		Direction de l'alimentation animale
		Laboratoire vétérinaire		Direction des Services vétérinaires
	BOP A2 : Encadrement des élevages	CATE de BIKELE	2100	CATE de BIKELE
		CATE de FRANCEVILLE	2200	CATE de FRANCEVILLE
		CATE de NDEDE	2404	CATE de NDEDE
		CATE de TCHIBANGA	2500	CATE de TCHIBANGA

# PROGRAMME PÊCHE ET AQUACULTURE

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pêche et Aquaculture » a pour finalité de préparer, proposer et appliquer les mesures relatives à l'aménagement des ressources halieutiques, le développement et la promotion du secteur halieutique, la surveillance et la réglementation en matière de pêche et la promotion d'une aquaculture commerciale.

Le programme « Pêche et Aquaculture » est structuré en départements techniques centraux et déconcentrés. Cinq (5) directions techniques dont une en cours de création et neuf (9) services territoriaux rendent ce programme opérationnel, à savoir : (1) la Direction des Pêches, (2) la Direction de l'Aquaculture, (3) la Direction des Évaluations et des Aménagements, (4) la Direction de la Qualité et des Industries de Transformation des Produits Halieutiques et (5) la Direction de la surveillance et du Contentieux (en cours de création)

Le programme ne couvre pas la production, l'importation et la commercialisation des produits d'élevage autres que les ressources halieutiques. Il ne régule pas les prix (activité qui est dévolue à la DGCC). En revanche, le programme est consulté pour l'élaboration de la mercuriale.

Le programme doit se mettre en cohérence avec le Conseil National de la Mer. Il doit aussi développer des conventions de travail en collaboration avec les autres administrations :

- Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) ;
- Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ;
- Gendarmerie Nationale (Brigade Nautique) ;
- Marine Nationale ;
- Et autres secteurs.

Ce programme est dirigé par le Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture, Responsable du Programme.

## DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Pêche et Aquaculture** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
3.178.1 : Pêche industrielle	1	-	1	-	0	0
3.178.2 : Pêche artisanale	-	-	1	-	0	0
3.178.3 : Aquaculture	-	1	-	9	0	0
3.178.4 : Évaluation de la ressource	-	-	-	-	0	0
3.178.5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de pêche	-	-	-	-	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

- (5) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'État recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'État

## PRÉSENTATION DES ACTIONS

---

Les actions du programme Pêche et Aquaculture sont :

### **ACTION N° 1 : Pêche industrielle**

Cette action recouvre :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière d'exploitation des ressources halieutiques,
- La planification et le suivi des activités de la pêche industrielle ;
- La gestion et l'exploitation des ressources halieutiques marines ;
- L'instruction des demandes de licences de pêche industrielle ;
- La promotion des nouvelles activités de pêche industrielle ainsi que de techniques de pêche sélectives ;
- La collecte des informations sur les activités de la pêche industrielle ;
- L'élaboration du fichier des navires et des entreprises de pêche industrielle.

Cette action est menée par la Direction des Pêches.

### **ACTION N° 2 : Pêche artisanale**

Cette action recouvre :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière de pêche artisanale (maritime et continentale) ;
- La collecte des données de captures dans les pêcheries artisanales ;
- L'instruction des demandes d'autorisations de pêche artisanale ;
- Le recensement des pêcheurs artisanaux, des embarcations et engins de pêche ;
- Le suivi des centres d'appui mis en place pour le développement de la pêche artisanale ;
- La vulgarisation des nouvelles technologies en pêche artisanale, l'assistance des pêcheurs sur l'utilisation des engins de pêche sélectifs ;
- L'encadrement des pêcheurs sportifs ;
- La tenue d'un catalogue sur les différents types d'engins et embarcations de pêche.

Cette action est menée par la Direction des Pêches.

### **ACTION N° 3 : Aquaculture**

Cette action concerne :

- L'élaboration et l'exécution des politiques sectorielles en matière aquacole ;
- La préparation et l'application des mesures relatives à l'aménagement, la gestion, la protection et le développement des ressources halieutiques aquacoles ;
- La recherche et l'expérimentation des moyens et méthodes de perfectionnement aquacole en vue d'augmenter les stocks exploitables dans les plans d'eaux ;
- L'assistance technique et les conseils aux promoteurs ;

Cette action est menée par la Direction de l'Aquaculture.

### **ACTION N° 4 : Évaluation et aménagement de la ressource**

Cette action concerne :

- L'évaluation, l'amélioration, le développement des stocks et la conservation des écosystèmes maritimes ;
- La coordination de la recherche et de l'évaluation des ressources halieutiques ;
- Le déroulement des campagnes d'évaluation des stocks et l'analyse des résultats ;

- L'exécution des mesures d'aménagement, de régulation et d'accès aux ressources et aux écosystèmes aquatiques ;
- L'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries.

Cette action est menée par la Direction des Évaluations et des Aménagements

### **ACTION N° 5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture**

Cette action recouvre :

- Les établissements de manipulation des produits halieutiques ;
- L'établissement des normes, des méthodes d'analyse, du plan d'échantillonnage, des modalités de contrôle de la qualité et de la salubrité des produits halieutiques ;
- L'inspection sanitaire des produits, des moyens de production, de manipulation, de transformation, de transport et de commercialisation des produits halieutiques ;
- L'établissement de la liste des additifs alimentaires autorisés ;
- Le contrôle à l'import / export des produits halieutiques ;
- La promotion des industries de transformation des produits de la pêche ;
- L'approvisionnement régulier du marché local et des industries de transformation ;
- La tenue d'un fichier de toutes les industries et établissements locaux.

Cette action est menée par la Direction de la Qualité et des Industries de Transformations des Produits Halieutiques.

# CADRAGE STRATÉGIQUE

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATÉGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

De l'état des lieux et du diagnostic initial ressortent les éléments clés suivants :

- Le Gabon bénéficie d'une situation géographique avantageuse avec 800 kilomètres de façade maritime, 210.000 km<sup>2</sup> de zone économique exclusive et un plateau continental de 40.600 km<sup>2</sup> mais aussi un vaste ensemble d'estuaires, de lagunes côtières et de mangroves. La superficie totale des pêcheries continentales est estimée à environ 10.700 km<sup>2</sup> ; la pêche continentale est réservée exclusivement aux gabonais ;
- Le potentiel halieutique est estimé à 225.000 tonnes, mais les ressources sont très peu connues et pas bien maîtrisées.
- Le Gabon est aujourd'hui à la fois importateur de poissons et exportateur ; ce sont les exportations de crustacés qui représentent l'essentiel de la valeur à l'exportation ; les importations ont progressé régulièrement tandis que les exportations, à l'inverse, ont chuté ; les gabonais sont des gros consommateurs de poisson : 37kg/habitant/an et reste donc une composante essentielle de leur alimentation ;
- Le secteur emploierait 21 700 (emploi directs et indirects) personnes dont 20% de gabonais, faisant du secteur de la pêche au stade actuel un pôle d'insertion et d'emplois faible pour les Gabonais. Une telle situation s'explique surtout par l'absence d'infrastructures permettant, d'une part le débarquement et le traitement des produits de pêche, d'autre part la fourniture des services dont un armement de pêche a besoin (ravitaillement, carburant, réparation de filets et des moteurs...) ;
- La DGPA est représentée sur l'ensemble du territoire national avec 9 Directions provinciales, 8 Brigades de pêche, 12 Stations piscicoles et 8Centres d'appui à la pêche artisanale (source DGPA).

### ENJEUX

- Enjeu 1 : Réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de produits halieutiques, développer et diversifier les exportations ;
- Enjeu 2 : Parvenir à satisfaire la demande locale en produits frais et transformés en toute sécurité alimentaire ;
- Enjeu 3 : Développer les activités de pêche et d'aquaculture par les gabonais ;
- Enjeu 4 : Promouvoir une aquaculture commerciale pour le marché gabonais

## PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : AUGMENTER LE VOLUME DES DÉBARQUEMENTS DE PRODUITS HALIEUTIQUES DANS LES SITES AGRÉÉS

Résultat annuel attendu : 70% des débarquements réguliers de pirogues enregistrés dans les sites agréés

OBJECTIF N°2 : AMÉNAGER D'ICI 2025, LES PRINCIPALES PÊCHERIES COMMERCIALES

Résultat annuel attendu : une (1) pêcherie industrielle côtière aménagée.

OBJECTIF N°3 : DÉVELOPPER UNE AQUACULTURE DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ GABONAIS

- Résultat annuel attendu 1 : quatre (4) unités de production d'alevins et d'aliments opérationnalisées ;
- Résultat annuel attendu 2 : trois (3) stations piscicoles étatiques mises en concession et rendues fonctionnelles.

### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### OBJECTIF N°1 : AUGMENTER LE VOLUME DES DÉBARQUEMENTS DE PRODUITS HALIEUTIQUES DANS LES SITES AGRÉÉS

##### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

##### Résultat annuel

Résultat annuel attendu : plus de 70% des débarquements réguliers de pirogues enregistrés dans les sites agréés.

##### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le CAPAL	%	80%	80%	100%	100%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre de Mouila	%	70%	70%	100%	100%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre de Mayumba	%	50%	50%	50%	100%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre Cocobeach	%	20%	20%	50%	100%	100%
Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le centre de Makokou	%	30%	30%	50%	100%	100%

Source des données : Direction Générale des Pêches de l'Aquaculture

#### ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : plus de 70% des débarquements réguliers de pirogues enregistrés dans les sites agréés.

- Activité 1 : Initier les autorisations de pêche ayant pour sites des débarquements agréés et des centres de pêches enregistrés
- Activité 2 : Suivi des débarquements au niveau de chaque centre de pêche
- Activité 3 : Produire les rapports trimestriels et annuels.



### **Précisions méthodologiques :**

**Indicateur :** Pourcentage de débarquement des pirogues enregistrées pour le CAPAL, pour les Centres de Pêche de Mouila, Mayumba, Cocobeach et Makokou

Ces indicateurs mesurent le nombre de pirogue qui débarquent dans les différents centres. Il s'obtient par la division du nombre de pirogues ayant réellement débarquées / le nombre total des pirogues enregistrées pour le débarquement dans chaque centre de pêche x 100.

### **Contributions des opérateurs et partenaires :**

- **Opérateur 1 : AGASA**
- Activité : Veiller au respect des normes sanitaires lors des débarquements
- **Partenaire 2 : Marine Marchande**
- Activité : Immatriculation des embarcations
- **Partenaire 3 : Brigade Nautique**
- Activité : Patrouille en mer
- **Partenaire 4 : ANPN**
- Activité : Patrouille en mer

## **OBJECTIF N°2 : AMÉNAGER D'ICI 2025, LES PRINCIPALES PÊCHERIES COMMERCIALES**

### **Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### **Résultats annuels**

**Résultat annuel attendu :** une (1) pêcherie industrielle côtière aménagée.

### **Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de pêcheries industrielles côtières aménagés	Nombre	1	1	1	0	2

*Source des données : Direction Générale des Pêches de l'Aquaculture*

### **ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS**

**Résultat annuel attendu :** une (1) pêcherie industrielle côtière aménagée.

- Activité 1 : Collecter les différentes données
- Activité 2 : Consulter les parties prenantes
- Activité 3 : Rédiger les mesures de gestion
- Activité 4 : Présenter et valider les mesures de gestion par les acteurs
- Activité 5 : Réviser et valider le plan d'aménagement de la pêcherie (industrielle crevette côtière, artisanales maritimes et continentales)

### **Précisions méthodologiques :**

**Indicateur :** Nombre de plans de pêcheries industrielles côtières aménagés

Cet indicateur mesure le nombre de plans de pêcheries à aménager au cours de l'année. Il s'obtient par comptage

## OBJECTIF N°3 : DÉVELOPPER UNE AQUACULTURE DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ GABONAIS

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : quatre (4) unités de production d'alevins et d'aliments opérationnalisées ;
- **Résultat annuel attendu 2** : trois (3) stations piscicoles étatiques mises en concession et rendues fonctionnelles.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'unités de production d'alevins disponibles et opérationnelles	Nombre	4	4	4	0	8
Nombre de stations piscicoles étatiques mises en concession et fonctionnelles	Nombre	3	3	3	0	6
Nombre de sites piscicoles identifiés, cartographiés	Nombre	N/A	N/A	4	4	12
Nombre de station piscicole mise en services	Nombre	N/A	N/A	2	3	7

*Source des données* : Direction Générale des Pêches de l'Aquaculture

### ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : quatre (4) unités de production d'alevins et d'aliments opérationnalisées

- Activité 1 : Conception et évaluation de politiques
- Activité 2 : Élaboration de cahiers des charges contractuels et délivrance d'autorisations et production de données statistique
- Activité 3 remise en service des stations piscicoles étatiques

Résultat annuel attendus 2 : trois (3) stations piscicoles étatiques mises en concession et rendues fonctionnelles.

- Activité 1 : Conception et évaluation de politiques
- Activité 2 : Élaboration de cahiers des charges contractuels et délivrance d'autorisations et production de données statistique
- Activité 3 : remise en service des stations piscicoles étatiques

### Précisions méthodologiques :

**Indicateur** : Nombre d'unités de production d'alevins disponibles et opérationnelles

Cet indicateur mesure le nombre d'unités de productions d'alevins disponibles et opérationnels. Il s'obtient par comptage

**Indicateur** : Nombre de stations piscicoles étatiques mises en concession et fonctionnelles

Cet indicateur mesure le nombre de stations piscicoles étatiques. Il s'obtient par comptage

**Indicateur** : Nombre de sites piscicoles identifiés, cartographiés

Cet indicateur mesure le nombre de sites piscicoles identifiés. Il s'obtient par comptage

**Indicateur** : Nombre de stations piscicoles mise en services

Cet indicateur mesure le nombre stations piscicoles mise en service. Il s'obtient par comptage

**Contributions des opérateurs et partenaires :**

- **Partenaire 1 :** FAO
- Activité : exécution du projet de renforcement de la disponibilité à des intrants de base (aliments et semences) de qualité pour le développement de l'aquaculture commerciale au Gabon
- **Partenaire 2 :** COREP
- Activité : exécution du projet de renforcement des capacités pour le financement de l'aquaculture commerciale en Afrique centrale
- **Partenaire 3 :** JICA
- Activité : mise à disposition de la DGPA des volontaires japonais pour l'élaboration des projets de développements.

# PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS

## PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP		
<b>3.178.1: Pêche industrielle</b>	<b>532 101 414</b>	<b>532 101 414</b>	-	<b>532 101 414</b>	<b>532 101 414</b>	<b>532 101 414</b>	<b>532 101 414</b>	<b>532 101 414</b>	-	<b>532 101 414</b>	<b>532 101 414</b>	<b>532 101 414</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	473 401 414	473 401 414	-	473 401 414	473 401 414	473 401 414	473 401 414	473 401 414	-	473 401 414	473 401 414	473 401 414
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	43 700 000	43 700 000	-	43 700 000	43 700 000	43 700 000	43 700 000	43 700 000	-	43 700 000	43 700 000	43 700 000
<b>3.178.2: Pêche artisanale</b>	<b>602 308 817</b>	<b>602 308 817</b>	-	<b>602 308 817</b>	<b>602 308 817</b>	<b>602 308 817</b>	<b>602 308 817</b>	<b>602 308 817</b>	-	<b>602 308 817</b>	<b>602 308 817</b>	<b>602 308 817</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	588 308 817	588 308 817	-	588 308 817	588 308 817	588 308 817	588 308 817	588 308 817	-	588 308 817	588 308 817	588 308 817
Titre 3. Dépenses de biens et services	14 000 000	14 000 000	-	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	-	14 000 000	14 000 000	14 000 000
<b>3.178.3: Aquaculture</b>	<b>46 000 000</b>	<b>46 000 000</b>	-	<b>46 000 000</b>	<b>46 000 000</b>	<b>46 000 000</b>	<b>46 000 000</b>	<b>46 000 000</b>	-	<b>46 000 000</b>	<b>46 000 000</b>	<b>46 000 000</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	46 000 000	46 000 000	-	46 000 000	46 000 000	46 000 000	46 000 000	46 000 000	-	46 000 000	46 000 000	46 000 000
<b>3.178.4: Evaluation de la ressource</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	-	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	-	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000
<b>3.178.5: Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de pêche</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	-	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	-	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000
<b>Total pour le programme:Pêche et aquaculture</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	-	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	-	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>	<b>1 205 410 231</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 061 710 231	1 061 710 231	-	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231	-	1 061 710 231	1 061 710 231	1 061 710 231
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	43 700 000	43 700 000	-	43 700 000	43 700 000	43 700 000	43 700 000	43 700 000	-	43 700 000	43 700 000	43 700 000

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

---

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	82	82	6	20	14	96
Catégorie B	49	52	1	30	29	81
Catégorie C	2	2	0	0	0	2
Main d'œuvre non permanente	173	165	6	50	44	209
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>306</b>	<b>301</b>	<b>13</b>	<b>100</b>	<b>87</b>	<b>388</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

---

Le programme Pêche et Aquaculture n'a aucun opérateur attaché.

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2024- 2023)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>136</b>	-	<b>179</b>	-	43	-
Hors catégorie (s1)	0	-	0	-	0	-
Catégorie A (s2)	82	-	96	-	14	-
Catégorie B (s3)	52	-	81	-	29	-
Catégorie C (s4)	2	-	2	-	0	-
Main d'œuvre non permanente (t)	165	-	209	-	44	-
Emplois des opérateurs (u)	0	-	0	-	0	-
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>	<b>301</b>	-	<b>388</b>	-	<b>87</b>	-

## RATTACHEMENT DES SERVICES

Programmes	BOP	UO	Postes comptables	Services
Pêche et Aquaculture	A1	Gestion des pêches	0000	Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture Direction des Pêches
Pêche et Aquaculture	A1	Production et transformation	0000	Direction des Évaluations et des Aménagement Direction de la Qualité et des Industries de Transformation des Produits Halieutiques
Pêche et Aquaculture	A1	Production Aquacole	0000	Direction de l'Aquaculture
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Estuaire	0000	Direction Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de l'Estuaire
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Estuaire	2100	Station Pisciculture de la Peyrie
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Estuaire	2101	Brigade de Pêche de Cocobeach
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Estuaire	2102	Brigade de Pêche de Kango
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Haut Ogooué	2200	Direction Provinciale des pêches et de l'Aquaculture du Haut-Ogooué
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Haut Ogooué	2201	Direction Provinciale des pêches et de l'Aquaculture du Haut-Ogooué
Pêche et Aquaculture	A2	Station piscicole de Mopia	2201	Station piscicole de Mopia
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Moyen Ogooué	2300	Direction Provinciale des pêches et de l'Aquaculture du Moyen-Ogooué
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Moyen Ogooué	2300	Station piscicole de Lambaréné
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Moyen Ogooué	2301	Brigade de Pêche de Ndjolé
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de la Ngounié	2400	Direction Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de la Ngounié
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de la Ngounié	2401	Direction Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de la Ngounié
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de la Ngounié	2402	Station Pisciculture de Mimongo
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de la Ngounié	2403	Station Pisciculture de Mbigou
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de la Ngounié	2406	Station Pisciculture de Lébamba
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de la Nyanga	2500	<i>Direction Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de la Nyanga</i> <i>Station Pisciculture de Tchibanga</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de la Nyanga	2501	<i>Brigade de Pêche de Mayumba</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Ogooué Ivindo	2600	Direction Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de l'Ogooué-Ivindo
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Ogooué-Lolo	2700	Direction Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de l'Ogooué-Lolo Station Pisciculture de Koula-Moutou
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Ogooué-Lolo	2701	<i>Brigade de Pêche de Lastourville</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Ogooué Maritime	2800	<i>Direction Provinciale des Pêches et de l'Aquaculture de l'Ogooué-Maritime</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Ogooué Maritime	2801	<i>Brigade de Pêche de Gamba</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux de l'Ogooué Maritime	2802	<i>Brigade de Pêche d'Omboué</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Woleu-Ntem	2900	<i>Inspection Provinciale des pêches et de l'Aquaculture de Woleu-Ntem</i> <i>Station Pisciculture d'Oyem</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Woleu-Ntem	2901	<i>Station Pisciculture de Bitam</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Woleu-Ntem	2902	<i>Station Pisciculture de Minvoul</i>
Pêche et Aquaculture	A2	Services provinciaux du Woleu-Ntem	2904	<i>Station Pisciculture de Mitzic</i>

# PROGRAMME DÉVELOPPEMENT RURAL



# PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Développement Rural a pour champ de compétence les territoires ruraux du Gabon. À ce titre, il est chargé de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques, des programmes, des projets de développement rural. Il a en outre pour mission d'élaborer les plans sur les aménagements fonciers, agraires et les exploitations agricoles.

Le Programme comprend des services centraux et des services déconcentrés. Le Maître d'œuvre du Programme est la Direction Générale du Développement Rural dont les attributions sont définies par le décret N°0253/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation et attributions de la Direction Générale du Développement Rural.

Le programme s'articule autour de :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la stratégie nationale de développement rural ;
- la mise en cohérence des actions conduites par les différents acteurs impliqués, à un titre ou à un autre, dans le développement des territoires ruraux ;
- l'élaboration et le suivi-évaluation de la stratégie de vulgarisation et de conseil agricole et rural ;
- l'élaboration et le suivi-évaluation de la stratégie nationale de mécanisation agricole ;
- le développement des coopératives, des sociétés coopératives et de l'entrepreneuriat rural ;
- le développement des infrastructures hydro agricoles et rurales (pistes et terres agricoles, marchés, hydraulique agricole, zones agricoles à forte productivité (zap), etc.) ;
- la gestion des plans parcellaires et de l'ensemble des infrastructures agricoles et rurales ;
- la conservation des ressources naturelles (gestion durable et responsable) ;
- le financement de l'investissement agricole et rural.

Le programme doit être mis en cohérence avec le programme Coordination des Politiques de Développement et appui à l'action locale (mission 4 : Aménagement du Territoire et Tourisme), avec les programmes : Amélioration du Cadre de Vie et Changement Climatique, et Conservation de la Biodiversité (mission 9 : Économie Forestière et Protection de l'Environnement) ainsi qu'avec l'ensemble des programmes intervenant en zone rurale (Agriculture, Élevage, Pêche, Promotion de l'Entrepreneuriat, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Infrastructures, Eaux et Forêts, etc.). L'Agence de Développement Agricole (ADAG) est le principal opérateur de ce programme.

Le Programme Développement Rural se décline en deux actions majeures :

- L'organisation et l'encadrement du monde rural ;
- L'aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux.

Les opérateurs et partenaires du programme sont :

- L'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG) ;
- L'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) ;
- Les organisations professionnelles agricoles ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- La Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- La Banque Mondiale ;
- Le Fonds International du Développement Agricole (FIDA) ;
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Ce programme est mené par la Direction Générale du Développement Rural dont le Directeur Général est le Responsable de programme.

## DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Développement Rural** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
3.185.1: Organisation et Encadrement du monde rural	1	1	1	9	0	
3.185.2: Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux	1	1	1	0	1	
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	

(6) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'État recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'État

## PRÉSENTATION DES ACTIONS

Le programme comprend deux actions que sont :

### **ACTION N° 1 : Organisation et encadrement du monde rural.**

Parmi les activités :

- Appui et accompagnement des populations rurales à travers l'information, la sensibilisation, la formation et l'organisation. ;
- Développement des capacités organisationnelles et opérationnelles des populations pour une auto prise en charge ;
- Développement des capacités entrepreneuriales des exploitants agricoles et sociétés coopératives ;
- Conception et animation d'un dispositif de conseil agricole et rural ;
- Tenue des registres nationaux relatifs à l'immatriculation des acteurs agricoles et ruraux ;
- Soutien et accompagnement au développement d'initiatives économiques en zone rurale ;
- Installation des jeunes ruraux et autres opérateurs économiques.

### **ACTION N° 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux.**

Parmi les activités :

- Aménagement et gestion des territoires agricoles ;
- Aménagement des zones économiques agricoles ;
- Développement des infrastructures socio-économiques de base agricoles ;
- Aménagement des Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP) ;
- Aménagement des pistes, des terres agricoles et des autres infrastructures hydro agricoles et rurales ;
- Développement de la mécanisation agricole ;
- Veille de la réglementation du foncier agricole.

# CADRAGE STRATÉGIQUE

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATÉGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme est encadré par un certain nombre de textes législatifs, réglementaires et de politiques :

- la loi n° 22/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;
- la loi n° 23/2008 du 10 décembre 2008 portant Politique de Développement Agricole Durable ;
- la loi n° 21/2005 du 10 janvier 2006 portant loi d'Orientation de la Stratégie du Développement Économique et Social en République gabonaise ;
- la loi n° 02/2013 du 06 février 2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles ;
- le décret n° 0253/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation et attributions de la Direction Générale du Développement Rural ;
- le code des investissements ;
- la loi n°15/1998 instituant la Charte des Investissements ;
- le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE) ;
- le schéma directeur de développement et d'aménagement du territoire ;
- le Plan d'Accélération de la Transformation PAT ;
- le décret 0574/PR/MAEACMOPG du 23 novembre 2015 portant création et organisation de l'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG) ;
- la Stratégie Nationale de Mécanisation Agricole du Gabon.

Les attentes des usagers sont :

- la disponibilité, la proximité et l'accessibilité de l'administration ;
- la promotion des activités génératrices de revenus ;
- la capacité à traduire en réponse concrète les diverses préoccupations des populations rurales ;
- la matérialisation du soutien de l'état pour accompagner le développement des initiatives individuelles et collectives ;
- l'amélioration des infrastructures socio-économiques et la facilité d'accès aux facteurs de production (foncier, financier, aides diverses, etc.) ;
- le développement des efforts de rationalisation, d'écoute, de planification, de participation des populations, de coordination dans la mise en place des projets ;
- la mise en musique des actions harmonisées, visant l'amélioration du cadre de vie des populations rurales.

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents :

- les plans opérationnels agriculture/élevage et pêche du PSGE ;
- l'existence du Schéma Directeur de Développement et d'Aménagement du Territoire ;
- l'existence des rapports du cabinet McKinsey sur la pauvreté au Gabon et du Cabinet Valyans sur l'opérationnalisation des plans Agriculture / Élevage et Pêche ;
- la création et l'opérationnalisation des Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP).

Points forts :

- existence des services pour relayer l'action de l'administration ;
- existence de textes législatifs et réglementaires ;

- existence des plans opérationnels (plan Gabon vert).

Points faibles :

- moyens logistiques et matériels insuffisants ;
- planification et suivi-évaluation insuffisants des activités ;
- absence d'un canevas harmonisé pour la collecte, le traitement, la capitalisation des informations et la diffusion des rapports ;
- faiblesse de la formation continue ;
- faiblesse des statistiques et informations actualisées ;
- exode rural massif ;
- faiblesse des infrastructures socio-économiques de base ;
- difficulté d'accès aux terres ;
- enclavement des zones de production et des territoires ruraux ;
- faible attractivité des zones rurales :
- absence d'une stratégie nationale de développement rural (SNDR) ;
- absence d'un programme national d'infrastructures rurales ;
- absence d'une stratégie de vulgarisation et de conseil ;
- faiblesse dans la mise en œuvre des textes d'application ;
- absence de coordination des différents intervenants en zone rurale ;
- manque de fonds de garantie agricole ;
- absence d'un dispositif de financement des initiatives locales en matière agricole et rural.

## ENJEUX

---

- Enjeu 1 : Mettre en synergie l'action de tous les départements concernés par le développement agricole ;
- Enjeu 2 : Mettre à la disposition des territoires ruraux des espaces de création d'activités économiques variées, d'emplois et de revenu pour les populations locales ;
- Enjeu 3 : Réduire l'exode rural.

## PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

### LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LE(S) RÉSULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

---

#### OBJECTIF N°1 : SÉCURISER LES ZONES AGRICOLES A FORTE PRODUCTIVITÉ (ZAP) SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE

Résultat annuel attendu : avoir sécurisé 300 000 hectares de terres agricoles.

#### OBJECTIF N°2 : METTRE EN PLACE LES CENTRES D'AFFAIRES ET LES CENTRES DE GROUPEMENT DANS LES BASSINS DE PRODUCTION

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place treize (13) centres d'affaires
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en place treize (13) centres de groupement dans les bassins de production.

#### OBJECTIF N°3 : RENFORCER LES COOPÉRATIVES DANS L'APPROCHE FILIÈRE

Résultat annuel attendu : avoir renforcé 350 coopératives dans l'approche filière.

**OBJECTIF N°1 : SÉCURISER LES ZONES AGRICOLES A FORTE PRODUCTIVITÉ (ZAP) SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE**

**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

**Résultats annuels**

Résultat annuel attendu : sécurisation de 300.000 hectares de terres agricoles

**Indicateurs**

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'hectares de terres agricoles sécurisés (ha)	Nombre	200 000	300 000	300 000	500 000	500 000

Source des données : Direction Générale du Développement Rural (DGDR)

**ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS**

Résultat annuel attendu : sécurisation de 300.000 hectares de terres agricoles

- Activité 1 : Appliquer le schéma d'aménagement au cas par cas ;
- Activité 2 : Définir des zonages d'intervention en matière de politique foncière ;
- Activité 2 : Identifier les partenaires au développement (FAO, GRAINE, ADAG, Génie Militaire, EBE) et autres ;
- Activité 3 : Mettre en place des outils et moyens de communication pour une meilleure promotion de terres agricoles ;
- Activité 4 : Mener une campagne nationale de régularisation du foncier agricole ;
- Activité 5 : Répertorier et Identifier avec les parties prenantes les terres propices à l'agriculture (Autorités locales, population... ) ;
- Activité 6 : Élaborer les plans de situation et de délimitation des terres (définir le foncier agricole) ;
- Activité 7 : Définir les critères d'attribution des terres agricoles et leur usage ;
- Activité 8 : Collaborer avec les administrations concernées (CNAT, IRAF, DGDR, AGEOS, ADAG, INC, Direction Générale des Forêts (DGF)).

**Précisions méthodologiques :**

**Indicateur : Nombre d'hectares de terres agricoles sécurisés**

Cet indicateur mesure la superficie de terres agricoles sécurisées dans les ZAP. Il s'obtient par comptage

**Contributions des opérateurs et partenaires :**

- **Partenaire 1 :** FAO
- Activité : Appui technique
- **Opérateur 2 :** ADAG
- Activité : Appui technique
- **Partenaire 3 :** Génie Militaire
- Activité : Appui technique
- **Partenaire 4 :** BAD
- Activité : Appui financier

## OBJECTIF N°2 : METTRE EN PLACE LES CENTRES D'AFFAIRES ET LES CENTRES DE GROUPEMENT DANS LES BASSINS DE PRODUCTION

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir mis en place treize (13) centres d'affaires ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir mis en place treize (13) centres de groupement dans les bassins de production.

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de centres d'affaires réalisés	Nombre	0	2	13	15	15
Nombre de centres de groupement dans les bassins de production réalisés	Nombre	0	6	13	15	15

*Source des données* : Direction Générale du Développement Rural (DGDR)

### ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place treize (13) centres d'affaires

- Activité 1 : Mettre en place un comité de gestion
- Activité 2 : Mettre en place un comité de suivi-évaluation
- Activité 3 : Finaliser les travaux de construction
- Activité 5 : Rendre opérationnelle les centres d'affaires

Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en place treize (13) centres de groupement dans les bassins de production.

- Activité 1 : Mettre en place un comité de gestion
- Activité 2 : Mettre en place un comité de suivi-évaluation
- Activité 3 : Finaliser les travaux de construction
- Activité 5 : Rendre opérationnelle les centres de groupement

### Précisions méthodologiques :

#### **Indicateur 1 : Nombre de centres d'affaires réalisés**

Cet indicateur donne le nombre de centres d'affaires à mettre en place, calculé par simple dénombrement.

#### **Indicateur 2 : Nombre de centres de groupement dans les bassins de production réalisés**

Cet indicateur explique le nombre de centres de groupement à mettre en place, calculé par simple décompte.

### Contributions des opérateurs / partenaires :

#### Partenaire 1 : PAPG 1

Activité : Appui technique et financier ;

#### Partenaire 2 : FAO

Activité Appui technique et financier.

## OBJECTIF N°3 : RENFORCER LES COOPÉRATIVES DANS L'APPROCHE FILIERE

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : avoir renforcé 350 coopératives dans l'approche filière

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de coopératives renforcées	Nombre	100	300	350	450	600

*Source des données* : Direction Générale du Développement Rural

### ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : avoir renforcé 350 coopératives dans l'approche filière

- Activité 1 : Concevoir un document de gouvernance ;
- Activité 2 : Élaborer une base de vulgarisation ;
- Activité 3 : Organiser les séminaires avec les parties prenantes ;
- Activité 4 : Organiser et restructurer les producteurs en coopérative.

### Précisions méthodologiques :

#### **Indicateur : Nombre de coopératives renforcées**

Cet indicateur donne le nombre de coopératives à renforcer. Il s'obtient par comptage.

### Contributions des opérateurs et partenaires :

- **Partenaire 1** : Conférence Panafricaine des Coopératives (CPC)
- Activité : Formation et encadrement
- **Partenaire 2** : FAO
- Activité : Formation et encadrement

# PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS

## PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres	Montant y compris ADP		
<b>3.185.1: Organisation et Encadrement du monde rural</b>	<b>1 583 274 001</b>	<b>2 283 274 002</b>	-	<b>2 283 274 002</b>	<b>2 283 274 002</b>	<b>2 283 274 002</b>	<b>1 583 274 001</b>	<b>2 283 274 002</b>	-	<b>2 283 274 002</b>	<b>2 283 274 002</b>	<b>2 283 274 002</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 363 338 971	1 363 338 972	-	1 363 338 972	1 363 338 972	1 363 338 972	1 363 338 971	1 363 338 972	-	1 363 338 972	1 363 338 972	1 363 338 972
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 000 000	35 000 000	-	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	-	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	184 935 030	184 935 030	-	184 935 030	184 935 030	184 935 030	184 935 030	184 935 030	-	184 935 030	184 935 030	184 935 030
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	700 000 000	-	700 000 000	700 000 000	700 000 000	-	700 000 000	-	700 000 000	700 000 000	700 000 000
<b>3.185.2: Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux</b>	<b>246 320 853</b>	<b>246 320 853</b>	-	<b>246 320 853</b>	<b>246 320 853</b>	<b>246 320 853</b>	<b>246 320 853</b>	<b>246 320 853</b>	-	<b>246 320 853</b>	<b>246 320 853</b>	<b>246 320 853</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	51 320 853	51 320 853	-	51 320 853	51 320 853	51 320 853	51 320 853	51 320 853	-	51 320 853	51 320 853	51 320 853
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	180 000 000	180 000 000	-	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	-	180 000 000	180 000 000	180 000 000
<b>Total pour le programme : Développement rural</b>	<b>1 829 594 854</b>	<b>2 529 594 855</b>	-	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>1 829 594 854</b>	<b>2 529 594 855</b>	-	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	1 414 659 824	1 414 659 825	-	1 414 659 825	1 414 659 825	1 414 659 825	1 414 659 824	1 414 659 825	-	1 414 659 825	1 414 659 825	1 414 659 825
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	364 935 030	364 935 030	-	364 935 030	364 935 030	364 935 030	364 935 030	364 935 030	-	364 935 030	364 935 030	364 935 030
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	700 000 000	-	700 000 000	700 000 000	700 000 000	-	700 000 000	-	700 000 000	700 000 000	700 000 000

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

- (1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LO)



## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	28	33	0	38	38	71
Catégorie B	23	20	0	0	0	20
Catégorie C	3	1	0	0	0	1
Main d'œuvre non permanente	4	6	0	0	0	6
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>58</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>98</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
<b>Opérateur 1 : Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG)</b>			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	12	32	32
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	8	14	14
<b>Total pour l'opérateur ADAG</b>	<b>20</b>	<b>46</b>	<b>46</b>
<b>Total pour le programme</b>	<b>80</b>	<b>144</b>	<b>144</b>

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>	<b>54</b>	-	<b>92</b>	-	<b>38</b>	-
Hors catégorie (s1)	0	-	0	-	0	-
Catégorie A (s2)	28	-	71	-	43	-
Catégorie B (s3)	23	-	20	-	-3	-
Catégorie C (s4)	3	-	1	-	-2	-
<b>Main d'œuvre non permanente (t)</b>	<b>6</b>	-	<b>6</b>	-	<b>0</b>	-
<b>Emplois des opérateurs (u)</b>	<b>20</b>	-	<b>46</b>	-	<b>26</b>	-
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>	<b>80</b>	-	<b>144</b>	-	<b>64</b>	-

## AUTRES DÉPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
<b>Action 1 ORGANISATION ET ENCADREMENT DU MONDE RURAL</b>			<b>1 577 594 855</b>	<b>1 577 594 855</b>
Activité 1 : Aménagement et gestion des territoires agricoles				
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			5 000 000	5 000 000
<i>Frais de Mission...</i>				
<i>Fourniture d'imprimerie</i>			1 000 000	1 000 000
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			3 000 000	3 000 000
<i>Frais de Mission...</i>				
<i>Fourniture d'imprimerie</i>			3 000 000	3 000 000
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			1 000 000	1 000 000
<i>Frais de Mission...</i>			3 000 000	3 000 000
<i>Fourniture d'imprimerie</i>			2 000 000	2 000 000
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>6 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>				
<i>Frais de Mission...</i>			6 000 000	6 000 000
<i>Fourniture d'imprimerie</i>				
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			2 000 000	2 000 000
<i>Frais de Mission...</i>			5 000 000	5 000 000
<i>Fourniture d'imprimerie</i>			3 000 000	3 000 000
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>				
<i>Frais de Mission...</i>			5 000 000	5 000 000
<i>Fourniture d'imprimerie</i>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			1 000 000	1 000 000
<i>Frais de Mission...</i>				
<i>Fourniture d'imprimerie</i>			3 000 000	3 000 000
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			500 000	500 000
<b>Autres dépenses</b>			<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>
<i>Autres dépenses (réunions et séances de travail avec d'autres administrations compétentes sur les litiges fonciers)</i>			4 500 000	4 500 000
<b>Titre 4: Transferts</b>			<b>364 480 247</b>	<b>364 480 247</b>
<b>Dépenses obligatoires</b>			<b>364 480 247</b>	<b>364 480 247</b>
<i>Cotisation internationale Africa Rice</i>			23 387 800	23 387 800
<i>Fonds International de Développement Agricole (FIDA)</i>			335 000 000	335 000 000
<i>Cotisation internationale à la Conférence Panafricaine des Coopératives (CPC)</i>			6 092 447	6 092 447
<b>Action 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux.</b>			<b>952 000 000</b>	<b>952 000 000</b>
<i>Activités régaliennes/activités ponctuelles 1</i>				
<i>Activité 1 : Aménagement et gestion des territoires agricoles ;</i>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>2 120 000</b>	<b>2 120 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>2 120 000</b>	<b>2 120 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			1 000 000	1 000 000
<i>Frais de Mission...</i>				
<i>Fourniture d'imprimerie</i>			1 120 000	1 120 000
<i>Activité 2 : Aménagement des zones économiques agricoles ;</i>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 016 000</b>	<b>5 016 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 016 000</b>	<b>5 016 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Frais de Mission...			5 016 000	5 016 000
Fourniture d'imprimerie				
<b>Activité 3 : Développement des infrastructures socio-économiques de base agricoles ;</b>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>1 580 200</b>	<b>1 580 200</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>1 580 200</b>	<b>1 580 200</b>
Fournitures informatiques			1 000 000	1 000 000
Frais de Mission...				
Fourniture d'imprimerie			580 200	580 200
<b>Activité 4 : Aménagement des Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP) ;</b>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>3 762 000</b>	<b>3 762 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>3 762 000</b>	<b>3 762 000</b>
Fournitures informatiques			1 254 000	1 254 000
Frais de Mission...			2 508 000	2 508 000
Fourniture d'imprimerie				
<b>Activité 5 : Aménagement des pistes, des terres agricoles et des autres infrastructures hydro agricoles et rurales ;</b>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 516 000</b>	<b>5 516 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 516 000</b>	<b>5 516 000</b>
Fournitures informatiques			500 000	500 000
Frais de Mission...			5 016 000	5 016 000
<b>Titre 4: Transferts</b>			<b>180 000 000</b>	<b>180 000 000</b>
Dépenses obligatoires				-
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>180 000 000</b>	<b>180 000 000</b>
<b>Activité 6 : Développement de la mécanisation agricole ;</b>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>13 986 900</b>	<b>13 986 900</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>13 986 900</b>	<b>13 986 900</b>
Fournitures informatiques				
Frais de Mission...			10 032 000	10 032 000
Atelier sur l'Appui à la sécurité alimentaire à travers la mécanisation durable			3 954 900	3 954 900
<b>Activité 7 : Sensibilisation au respect de la réglementation du foncier agricole.</b>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>19 002 900</b>	<b>19 002 900</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>19 002 900</b>	<b>19 002 900</b>

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
<i>Fournitures informatiques</i>			5 048 000	5 048 000
<i>Frais de Mission...</i>			10 000 000	10 000 000
<i>Atelier de sensibilisation au respect de la réglementation du foncier agricole</i>			3 954 900	3 954 900
<i>Activité 8 : Création et gestion du registre national des terres agricoles.</i>				
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
<i>Dépenses Indispensables</i>			<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
<i>Fourniture d'imprimerie</i>			1 500 000	1 500 000
<i>Activité 9 : Animation et pilotage des Services déconcentrés</i>				
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>14 500 000</b>	<b>14 500 000</b>
<i>Dépenses Indispensables</i>			<b>4 500 000</b>	<b>14 500 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>			1 000 000	1 000 000
<i>Frais de Mission...</i>			13 500 000	13 500 000
<i>Activité 10 : Coordination des activités des différents acteurs dans le champ d'action du programme / Suivi de l'exécution des politiques</i>				
<i>Titre 3: Biens et services</i>			<b>5 016 000</b>	<b>5 016 000</b>
<i>Dépenses Indispensables</i>			<b>5 016 000</b>	<b>5 016 000</b>
<i>Fournitures informatiques</i>				
<i>Frais de Mission...</i>			5 016 000	5 016 000
<i>Fourniture d'imprimerie</i>				
<i>Titre 5: investissement</i>			<b>700 000 000</b>	<b>700 000 000</b>
<i>Projets PDAR/FIDA - Finex</i>			700 000 000	700 000 000
<b>Total programme</b>	-	-	<b>2 529 594 855</b>	<b>2 529 594 855</b>

## RATTACHEMENT DES SERVICES

Programmes	BOP	UO	Postes comptables	Services
	Vie rurale <b>3.185.A1</b>	Organisation et Encadrement du Monde Rural		
		Aménagement des Terres Agricoles et des Territoires Ruraux		
	Déconcentré <b>3.185.A2</b>			
	Estuaire <b>A2.K1.2100.1103</b>	Estuaire <b>A2.K1.2100.1103</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique du littoral	
	Haut-Ogooué <b>A2.K2.2200.1201</b>	Haut-Ogooué <b>A2.K2.2200.1201</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique du Haut-Ogooué	
	Moyen-Ogooué <b>A2.K3.2300.1301</b>	Moyen-Ogooué <b>A2.K3.2300.1301</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique du Moyen-Ogooué	
	Ngounié <b>A2.K4.2400.1400</b>	Ngounié <b>A2.K4.2400.1400</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique de la Ngounié	
	Nyanga <b>A2.K5.2500.1401</b>	Nyanga <b>A2.K5.2500.1401</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique de la Nyanga	
	Ogooué-Ivindo <b>A2.K6.2600.1500</b>	Ogooué-Ivindo <b>A2.K6.2600.1500</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique de l'Ogooué-Ivindo	
	Ogooué-Lolo <b>A2.K7.2700.1501</b>	Ogooué-Lolo <b>A2.K7.2700.1501</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique de l'Ogooué-Lolo	
	Ogooué-Maritime <b>A2.K8.2800.1801</b>	Ogooué-Maritime <b>A2.K8.2800.1801</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique de l'Ogooué-Maritime	
	Woleu-Ntem <b>A2.K9.2900.1901</b>	Woleu-Ntem <b>A2.K9.2900.1901</b>	Secteur agricole et centre d'appui technique du Woleu-Ntem	
Opérateur ADAG	BOP 3.185.A2		4369	

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE AGRICOLE



# PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien à la Politique Agricole du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, s'articule autour des activités qui relèvent du Secrétariat Général, de l'Inspection générale des services et du Cabinet du Ministre.

Il a pour principales missions :

- La définition des orientations stratégiques ;
- La coordination technique de l'administration générale des services du Ministère.
  
- Le programme pilotage et soutien comprend toutes les fonctions transversales qui viennent en appui des programmes de politiques publiques. Ces fonctions sont aujourd'hui portées par des Directions Centrales (Ressources Humaines, Affaires Financières, Affaires Juridiques, Études et Statistiques ; Communication, Systèmes d'Information, Documentation, Publication et Archives).

Le programme Pilotage et Soutien est piloté par Monsieur le Secrétaire Général du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

## DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Pilotage et Soutien à la Politique Agricole** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
3.192.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	2	0	0	0
3.192.2 : Coordination administrative	1	0	4	1	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

- (7) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'État recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'État

## PRÉSENTATION DES ACTIONS

---

### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle**

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" recouvre les activités du Ministre, de son cabinet et de l'Inspection Générale des Services. Elle consiste à :

- La conception de la stratégie ministérielle en matière d'Agriculture, d'Élevage et des Pêches ;
- L'anticipation des évolutions en matière des politiques et des développements des coopératives ;
- L'application du contrôle de la performance du département.

### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action consiste à :

- La coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine, des systèmes d'information et de la communication ;
- L'orientation, la supervision et la coordination de l'action des programmes du Ministère ;
- L'appui des programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutiens.

Les services mobilisés sont :

- Le Secrétariat Général ;
- Le Secrétariat Général Adjoint ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale des Affaires Financières ;
- La Direction Centrale des Affaires Juridiques ;
- La Direction Centrale des Études et Statistiques ;
- La Direction Centrale des Archivages et de la Documentation ;
- La Direction Centrale de la Communication ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
- L'École Nationale de Développement Rural (ENDR).

# CADRAGE STRATÉGIQUE

## PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME

### ANALYSE STRATÉGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien comprend l'ensemble de fonctions transversales parmi lesquelles :

- Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCAJ) ;
- Direction Centrale des Études et Statistiques (DCES) ;
- Direction Centrale de la Communication (DCCOM) ;
- Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) ;
- Direction Centrale des Archives et Documentation (DCAD).

Sur l'ensemble de ces fonctions on note les points forts et les points faibles :

Les points forts

- L'organisation hebdomadaire des séances de travail avec les RPROG de programmes de politiques publiques ;
- Le RPROG s'assure de la bonne gestion et du bon déroulement des actions des programmes ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'Information tient à jour un fichier des besoins informatiques et bureautiques des entités du Ministère en relation avec l'ANINF ;
- Le RPROG favorise les échanges entre les différents responsables de programmes de la mission.

Les points faibles

- Les fonctions supports sont peu fournies en équipements (bureaux, fournitures informatiques et ameublement.)

### ENJEUX

- Enjeu 1 : Faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère.
- Enjeu 2 : Développer la coordination des activités de l'ensemble des programmes et l'articulation entre l'administration et le niveau politique.

## PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LE(S) RÉSULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : ELABORER DES MANUELS DE PROCEDURES DANS CHAQUE ENTITE DU MINISTERE

Résultat annuel attendu : six (6) manuels de procédures élaborés au sein du ministère

OBJECTIF N°2 : RECENSER LE PATRIMOINE DU MINISTERE

Résultat annuel attendu : le rapport du recensement disponible.

OBJECTIF N°3 : COLLECTER ET PRODUIRE L'INFORMATION STATISTIQUE

- Résultat annuel attendu 1 : quatre (4) ateliers de collecte et compilation des données réalisés ;
- Résultat annuel attendu 2 : une (1) formation des administrations productrices de données organisée

#### OBJECTIF N°4 : DEVELOPPER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE

- Résultat annuel attendu 1 : quatre (4) agents de la DCCOM sont formés dans l'organisation de sondages, l'utilisation du matériel audiovisuel et la gestion d'un site gouvernemental ;
- Résultat annuel attendu 2 : quatre (4) outils et supports de communication sont créés et distribués aux usagers

#### OBJECTIF N°5 : ORGANISER ET INITIER LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES DES AGENTS

- Résultat annuel attendu : Cinquante (50) agents formés

### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### OBJECTIF N°1 : ELABORER DES MANUELS DE PROCEDURES DANS CHAQUE ENTITE DU MINISTERE

##### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

##### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : six (6) manuels de procédures élaborés au sein du ministère

##### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de manuels de procédures élaborés	Nombre	NA	NA	6	22	22

*Source des données : Inspection Général des Services*

### ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu : six (6) manuels de procédures élaborés au sein du Ministère

- **Activité 1** : Réaliser des audits sur le fonctionnement technique des services et proposer les mesures propres afin de garantir une meilleure organisation ainsi que l'amélioration du fonctionnement des services du ministère ;
- **Activité 2** : Initier le recensement par fonction des procédures existantes (formalisées ou implicites) ;
- **Activité 3** : Analyser l'existant et initier un travail de révision ;
- **Activité 4** : Formaliser un manuel de procédures par fonction ;
- **Activité 5** : Organiser des séminaires de partage de chaque manuel.

##### Précisions méthodologiques :

**Indicateur** : Nombre de manuel de procédures élaborés  
Cet indicateur mesure le nombre de manuel. Il s'obtient par comptage.

##### Contributions des opérateurs/partenaires :

L'ensemble des RPROG.

## OBJECTIF N°2 : RECENSER LE PATRIMOINE DU MINISTERE

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

**Résultat annuel attendu** : le rapport du recensement disponible

### Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de rapport disponible	Nombre	NA	NA	1	1	1

*Source des données* : Inspection Générale des Services

## ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

**Résultat annuel attendu** : le rapport du recensement disponible

- Activité 1 : réaliser des missions de collecte des informations sur toute l'étendue du territoire national
- Activité 2 : Dénombrement
- Activité 3 : Traitement des données
- Activité 4 : diffusion des résultats
- Activité 5 : Evaluation des résultats
- Activité 6 : Analyse des résultats.

### Précisions méthodologiques :

- **Indicateur** : *Nombre de rapport disponible*

Cet indicateur renseigne sur le nombre de rapport à produire : Il s'obtient par un simple comptage.

### Contributions des opérateurs/partenaires :

L'ensemble des RPROG.

## OBJECTIF N°3 : COLLECTER ET PRODUIRE L'INFORMATION STATISTIQUE

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : quatre (4) ateliers de collecte et compilation des données réalisés ;
- **Résultat annuel attendu 2** : une (1) formation des administrations productrices de données organisée

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'ateliers de collecte et compilation des données réalisés	Nombre	NA	NA	4	4	4
Nombre de formations organisées avec les administrations productrices des données	Nombre	NA	NA	1	1	1

*Source des données : Direction Centrale des Etudes et Statistiques*

## ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : quatre (4) ateliers de collecte et compilation des données réalisés

- Activité 1 : Réaliser un séminaire annuel par fonction
- Activité 2 : Formaliser, analyser et mettre en cohérence transversale des répertoires de métiers
- Activité 3 : Elaborer un plan de formation et une proposition de recrutements

Résultat annuel attendu 2 : une (1) formation des administrations productrices de données organisée.

- Activité 1 : Recenser les besoins en compétences à partir de l'état des lieux et des enquêtes
- Activité 2 : Réaliser un séminaire annuel par fonction
- Activité 3 : Établir une liste exhaustive des effectifs du Ministère par une mise à plat des fichiers (actualisation)

### Précisions méthodologiques :

**Indicateur** : Nombre d'ateliers de collecte et compilation des données réalisés  
Cet indicateur mesure le nombre d'ateliers organisé. Il s'obtient par comptage

**Indicateur** : Nombre de formation des administrations productrices des données  
Cet indicateur mesure le nombre de formations organisées : Il s'obtient par comptage

**Contributions des opérateurs/partenaires :**  
*L'ensemble des RPROG.*

## **OBJECTIF N°4 : DEVELOPPER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE**

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : quatre (4) agents de la DCCOM sont formés dans l'organisation de sondages, l'utilisation du matériel audiovisuel et la gestion d'un site gouvernemental ;
- Résultat annuel attendu 2 : quatre (4) outils et supports de communication sont créés et distribués aux usagers

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'agents formé dans l'organisation de sondage	Nombre	NA	NA	4	4	4
Nombre d'outils et supports créés et distribués aux usagers	Nombre	NA	NA	4	4	4

*Source des données : Direction Centrale de la Communication*

## ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : quatre (4) agents de la DCCOM sont formés dans l'organisation de sondages, l'utilisation du matériel audiovisuel et la gestion d'un site gouvernemental ;

Activité : Former les agents de la DCCOM dans les instituts audiovisuels étatiques

Résultat annuel attendu 2 : quatre (4) outils et supports de communication sont créés et distribués aux usagers

- Activité 1 : Publier les actions et activités du Ministère sur le site gouvernemental en collaboration avec la cellule communication du SGG
- Activité 2 : Abonner le ministère aux journaux nationaux et internationaux et créer un système de distribution
- Activité 3 : Distribuer et afficher les outils de communication pour informer les usagers ;

## Précisions méthodologiques :

**Indicateur** : Nombre d'agents formé dans l'organisation du sondage

Cet indicateur mesure le nombre d'agents formés. Il s'obtient par comptage

**Indicateur** : Nombre d'outils et supports créés et distribués aux usagers

Cet indicateur mesure le nombre d'outils et supports créés et distribués : Il s'obtient par comptage

## **OBJECTIF N°5 : ORGANISER ET INITIER LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES DES AGENTS**

### Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

### Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : Cinquante (50) agents formés

## Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre d'agent formé	Nombre	NA	NA	50	100	500

*Source des données : Direction Centrale des Ressources humaine*

## **ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE D' ACTIONS**

Résultat annuel attendu : Cinquante (50) agents formés

- Activité 1 : Établir une liste exhaustive des effectifs du Ministère par une mise à plat des fichiers (actualisation)
- Activité 2 : Élaborer le répertoire des métiers du Ministère ;
- Activité 3 : Formaliser, analyser et mettre en cohérence transversale des répertoires de métiers ;
- Activité 4 : Avoir un dossier physique et numériser pour chaque agent du Ministère ;
- Activité 5 : Gérer la réalisation des actions de formation et la participation effective à ces formations des agents à former ;
- Activité 6 : Assurer l'utilisation effective en situation de travail des acquis des formations par les agents formés ;
- Activité 7 : Organiser la relation de travail avec les différents acteurs de la chaîne managériale (DCAF, RPROG, RBOP et RUO) ;
- Activité 8 : Élaborer et s'appropriier les documents de sensibilisation ;

### **Précisions méthodologiques** :

#### **Indicateur : Nombre d'agents formés**

Cet indicateur mesure le nombre d'agents formés. Il s'obtient par comptage



# PRÉSENTATION DES MOYENS DEMANDÉS

## PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP		
<b>3.192.1: Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>117 290 938</b>	<b>117 290 938</b>	-	<b>117 290 938</b>	<b>117 290 938</b>	<b>117 290 938</b>	<b>117 290 938</b>	<b>117 290 938</b>	-	<b>117 290 938</b>	<b>117 290 938</b>	<b>117 290 938</b>
Titre I. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	32 790 938	32 790 938	-	32 790 938	32 790 938	32 790 938	32 790 938	32 790 938	-	32 790 938	32 790 938	32 790 938
Titre 3. Dépenses de biens et services	84 500 000	84 500 000	-	84 500 000	84 500 000	84 500 000	84 500 000	84 500 000	-	84 500 000	84 500 000	84 500 000
<b>3.192.2: Coordination administrative</b>	<b>3 372 712 765</b>	<b>3 751 792 718</b>	-	<b>3 751 792 718</b>	<b>3 751 792 718</b>	<b>3 751 792 718</b>	<b>3 751 792 718</b>	<b>3 751 792 718</b>	-	<b>3 751 792 718</b>	<b>3 751 792 718</b>	<b>3 751 792 718</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	2 954 856 065	3 633 936 018	-	3 633 936 018	3 633 936 018	3 633 936 018	3 633 936 018	3 633 936 018	-	3 633 936 018	3 633 936 018	3 633 936 018
Titre 3. Dépenses de biens et services	117 856 700	117 856 700	-	117 856 700	117 856 700	117 856 700	117 856 700	117 856 700	-	117 856 700	117 856 700	117 856 700
Titre 5. Dépenses d'investissement	300 000 000											
<b>3.192: Pilotage et soutien à la politique agricole</b>	<b>3 490 003 703</b>	<b>3 869 083 656</b>	-	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	-	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>	<b>3 869 083 656</b>
Titre 2. Dépenses de personnel	2 987 647 003	3 666 726 956	-	3 666 726 956	3 666 726 956	3 666 726 956	3 666 726 956	3 666 726 956	-	3 666 726 956	3 666 726 956	3 666 726 956
Titre 3. Dépenses de biens et services	202 356 700	202 356 700	-	202 356 700	202 356 700	202 356 700	202 356 700	202 356 700	-	202 356 700	202 356 700	202 356 700
Titre 5. Dépenses d'investissement	300 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP)

- (2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)  
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS

### EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	116	116	6	14	8	130
Catégorie B	79	79	1	1	0	92
Catégorie C	13	13	3	13	10	14
Main d'œuvre non permanente	64	64	0	0	0	64
<b>Total pour les emplois de l'administration</b>	<b>272</b>	<b>272</b>	<b>10</b>	<b>28</b>	<b>18</b>	<b>300</b>

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Pas d'opérateurs rattachés au programme Pilotage et Soutien à la politique Agricole.

# JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

## DÉPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
<b>Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4</b>		-		-		-
Hors catégorie (s1)		-		-		-
Catégorie A (s2)	116	-	130	-	14	-
Catégorie B (s3)	79	-	92	-	13	-
Catégorie C (s4)	13	-	14	-	1	-
Main d'œuvre non permanente (t)	64	-	64	-	0	-
Emplois des opérateurs (u)	-	-	-	-		-
<b>Total pour le programme = s + t + u</b>	<b>272</b>	-	<b>300</b>	-	<b>28</b>	-

## AUTRES DÉPENSES

### JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
<b>Action : 3.192.1 Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	1		<b>84 500 000</b>	<b>84 500 000</b>
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : conception de la stratégie ministérielle en matière d'Agriculture, d'Élevage et des Pêches</b>	1		<b>70 125 000</b>	<b>70 125 000</b>
<b>Titre 2 (hors solde permanente et MONP)</b>				
<b>Dépenses obligatoires</b>				
<b>Titre 3: Biens et services</b>	1		<b>70 125 000</b>	<b>70 125 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>	1		<b>70 125 000</b>	<b>70 125 000</b>
Fournitures informatiques	1	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Carburant	1	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Fournitures de bureau	1	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Frais de Mission à l'étranger	1	13 625 000	13 625 000	13 625 000
Frais de Mission au Gabon	1	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Entretien et réparation véhicules	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Produit d'entretien	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
séminaires et conférences	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Fourniture d'imprimerie	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Autre dépenses	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Elaboration des manuels de procédures</b>	1		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Inspections et Contrôles techniques, administratifs et financiers des Services du Ministère</b>	1		<b>14 375 000</b>	<b>14 375 000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>	1		<b>14 375 000</b>	<b>14 375 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>	1		<b>14 375 000</b>	<b>14 375 000</b>
Fournitures informatiques	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Carburant	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Fournitures de bureau	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Frais de Mission au Gabon	1	6 375 000	6 375 000	6 375 000
<b>Action : 3.192.2 : Coordination administrative</b>			<b>117 856 700</b>	<b>117 856 700</b>
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Coordonner et contrôler les activités des différents services du Ministère</b>			<b>39 185 700</b>	<b>39 185 700</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>39 185 700</b>	<b>39 185 700</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>39 185 700</b>	<b>39 185 700</b>
Fournitures de bureau diverses	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Missions, séminaires et conférence	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Fournitures informatiques	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Carburant	1	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Produits entretien bureau	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Entretien, réparation véhicules administratifs	1	1 685 700	1 685 700	1 685 700
Frais de mission	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Elaboration des documents budgétaires (RAP, PAP, DOCAMAD, Dialogue de gestion)</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Fournitures informatiques	1		0	0
Frais de Mission	1		0	0
Fourniture de bureau	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Carburant	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Recensement du parc informatique</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
Fournitures informatiques	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Frais de Mission...	1	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Fourniture d'imprimerie	1	500 000	500 000	500 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Formation des agents à l'outil informatique de base</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Fournitures informatiques	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Frais de Mission...	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Fourniture d'imprimerie	1	1 000 000	1 000 000	1 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Elaboration des textes</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Fournitures informatiques	1	3 000 000	3 000 000	10 000 000
Séminaires et Atelier	1	2 000 000	2 000 000	20 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Constituer et mise à jour d'une base de donnée</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Imprimé spéciaux	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : préparer, participer et suivre les activités des organisations sous régionales et internationales dans les domaines de compétences du ministère</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Frais de mission	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : collecter, traiter et produire des données des secteurs agriculture, élevage et Pêche</b>			<b>9000000</b>	<b>9000000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>9 000 000</b>	<b>9 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>9 000 000</b>	<b>9 000 000</b>
Fournitures informatiques	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Frais de Mission	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Fourniture d'imprimerie	1	4 000 000	4 000 000	4 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : gérer les promotions des agents publics et collecter les données socio professionnelles et démographique</b>			<b>7 000 000</b>	<b>7000000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>7 000 000</b>	<b>7 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>7 000 000</b>	<b>7 000 000</b>
Fourniture d'imprimerie	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Produits d'entretien	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Séminaires et Ateliers	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : gestion du fond documentaire du ministère (documents d'archives, ouvrage de la bibliothèque et dossiers documentaires)</b>			<b>9 171 000</b>	<b>9 171 000</b>
<b>Titre 3: Biens et services</b>			<b>9 171 000</b>	<b>9 171 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>9 171 000</b>	<b>9 171 000</b>
Carburant	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Forfait communication	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Produits d'entretien	1	2 171 000	2 171 000	2 171 000
Abonnement journaux et revues	1	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Frais de Mission au Gabon	1			
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : Formations continues</b>			<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
Imprimé spéciaux	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
matériel de laboratoire	1		0	0
fournitures de bureaux	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
entretien et réparation	1	5 000 000	5 000 000	5 000 000
<b>Activités régaliennes/activités ponctuelles : abonnement aux médias, création de journal de vulgarisation des activités, création de supports et outils de communication, formation des agents</b>			<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>
<b>Dépenses Indispensables</b>			<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>
Fournitures informatiques	1		0	0
Frais de Mission	1	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Fourniture d'imprimerie	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000
<b>Total programme</b>	-	-	<b>202 356 700</b>	<b>202 356 700</b>

## RATTACHEMENT DES SERVICES

UO	Postes comptables	Services
3.192. A1.K1 : Cabinet	0000	Cabinet du Ministre
3.192. A1.K2 : Inspections des services	0000	Inspection Générale des Services
3.192. A2.K1 : Administration générale	0000	Secrétariat Général
3.192. A2.K2 : Fonctions supports	0000	La Direction Centrale des Ressources Humaines
		La Direction Centrale des Affaires Financières
		La Direction Centrale des Affaires Juridiques
		La Direction Centrale des Études et Statistiques
		La Direction Centrale des Archivages et de la Documentation
		La Direction Centrale de la Communication ;
		La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
3.192. A2.K3 : École Nationale du Développement Rural	2 900	L'École Nationale de Développement Rural (ENDR).
3.192. A2.K7:Projet: équipement du réseau d'épidémio-surveillance et lutte contre la grippe aviaire	0000	Secrétariat Général et Direction Générale de l'Elevage
3.192. A2.K4 : <i>Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Agricole</i>	0000	<i>Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Agricole</i>
3.192. A2.K5 : Travaux budgétaires	0000	La Direction Centrale des Affaires Financières